



Garder le cap

Rapport sur nos investissements d'impact 2024

Rapport sur nos investissements d'impact 2024
Données en date du 31 décembre 2024

Fondation
McConnell
Foundation

Table des matières

- 3 Sommaire de la deuxième année**
- 6 Nos cibles d'impact**
- 9 Plan d'action vers la carboneutralité**
 - 10 Émissions financées du portefeuille**
 - 11 Analyse d'attribution**
 - 13 Adéquation du portefeuille avec la cible de carboneutralité**
- 14 Performance d'impact**
 - 15 Cotes d'impact**
 - 16 ICP agrégés et cibles du portefeuille**
 - 18 Investir dans une optique d'équité sociale**
 - 21 Contribution aux Objectifs de développement durable**
- 22 Raconter l'impact par des exemples concrets**
 - 23 Financement Habitation Yänonhchia'**
 - 25 Eiffel Energy Transition III**
- 27 Apprentissages dans le domaine de l'impact**
- 32 Vue d'ensemble du portefeuille**
- 35 Nouveaux investissements d'impact en 2024**
- 39 Annexe**
 - 40 Sorties d'investissement**
 - 41 Glossaire**
 - 44 Méthodologie**
 - 45 Outil de mesure de l'impact de la Fondation**

Sommaire de la deuxième année

L'année 2024 marquait la deuxième année complète d'existence de notre nouvelle stratégie d'investissement et de notre trajectoire vers un portefeuille constitué à 100 % d'investissements d'impact d'ici 2028 et carboneutre d'ici 2050.

Durant la deuxième moitié de l'année, nous avons constaté de plus en plus de résistance face à la prise en compte de facteurs liés à l'environnement, la société et la gouvernance (ESG), et à la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) dans les processus d'investissement. Cette polarisation est venue remettre en question les engagements actuels en matière d'investissement d'impact et de carboneutralité à travers le monde, ce qui a suscité une vive opposition qui s'est poursuivie tout au long de la première moitié de 2025.

C'est dans un tel contexte que nous réaffirmons les engagements que nous avons pris en matière d'équité sociale, d'investissement d'impact et de carboneutralité. Nous ne voyons pas ces valeurs comme sujets à controverses, mais plutôt comme indispensables pour

C'est dans un tel contexte que nous réaffirmons les engagements que nous avons pris en matière d'équité sociale, d'investissement d'impact et de carboneutralité. Nous ne voyons pas ces valeurs comme sujets à controverses, mais plutôt comme indispensables pour accomplir notre mission, qui est d'aspirer à une société plus résiliente, inclusive et durable en mesure de surmonter ses enjeux complexes.

accomplir notre mission, qui est d'aspirer à une société plus résiliente, inclusive et durable en mesure de surmonter ses enjeux complexes.

Nos progrès en 2024

1. Une gouvernance aboutie et une confiance améliorée dans notre gestion et mesure de l'impact : Nous avons formé un [comité consultatif sur l'impact](#) afin que celui-ci nous conseille par rapport à notre trajectoire vers un portefeuille constitué à 100 % d'investissements d'impact. Il est composé de membres du conseil d'administration, du comité d'investissement et du personnel, ainsi que de spécialistes externes de la gestion et de la mesure de l'impact. Ces personnes se rencontrent deux fois par année pour présenter des recommandations au conseil d'administration et au comité d'investissement de la Fondation au sujet de nos indicateurs clés de performance ([voir la page 17](#)), de notre outil de cotes d'impact ([voir la page 15](#)) et des cadres et processus de gestion de l'impact.

À ce propos, nous avons rejoint en décembre 2024 la cohorte de l'Endowment Impact Benchmark (EIB), un cadre d'évaluation et de notation géré par le réseau américain Intentional Endowment Network (IEN). BlueMark, la firme de vérification indépendante du programme, a décerné la cote Platine à la Fondation, soit la plus élevée. Ce résultat indique que nous avons adopté des pratiques et des politiques d'investissement responsable robustes et parmi les meilleures de l'écosystème, et ce, dans plusieurs domaines. Nous avons aussi pu bénéficier de recommandations qui nous permettront de nous améliorer davantage ([voir la page 27](#) pour découvrir les leçons que nous avons tirées de cette expérience).

2. Investir à des fins d'impact : Nous nous sommes inspirés du succès de notre investissement dans la Société d'épargne des Autochtones du Canada (SÉDAC) et d'une compréhension plus profonde des besoins de logement autochtone pour investir dans Financement habitation Yānonhchia' (voir la présentation du fonds à la [page 23](#) et le profil de l'investissement à la [page 36](#)) et ainsi faciliter la construction et la rénovation de logements dans les communautés autochtones.

Nous avons aussi orienté une part considérable de notre portefeuille immobilier vers l'impact avec des investissements dans des fonds d'infrastructures en dette (voir la présentation du fonds Eiffel Energy Transition III à la [page 37](#)) et en fonds propres (voir la présentation du Quinbrook Net Zero Power Fund à la [page 38](#)). En cours de route, nous avons tenté de mieux saisir et atténuer les risques d'impact de ces classes d'actifs, surtout en ce qui a trait aux chaînes d'approvisionnement des énergies renouvelables (plus d'information est fournie à ce sujet à la [page 30](#)).

En 2024, nous avons orienté une part considérable de notre portefeuille immobilier vers l'impact avec des investissements dans des fonds d'infrastructures en dette et en fonds propres. En cours de route, nous avons tenté de mieux saisir et atténuer les risques d'impact de ces classes d'actifs, surtout en ce qui a trait aux chaînes d'approvisionnement des énergies renouvelables.

3. Renforcer les capacités internes de gestion de nos émissions financées : Comme nous l'avons signalé dans notre rapport de 2023, nous avons commencé à rendre compte de nos émissions financées sur une base annuelle. En 2024, nous avons peaufiné cet exercice en communiquant avec nos gestionnaires de fonds pour recueillir des données et en faire un examen critique. Cela nous a permis d'analyser nos émissions financées et notre attribution de manière autonome.

Nous nous sommes aussi efforcés cette année d'évaluer l'adéquation globale de notre dotation par rapport aux cibles de carboneutralité (plus de détails sont fournis à la [page 13](#)).

4. Faire équipe pour développer l'écosystème canadien d'investissement d'impact : La première cohorte de [l'accélérateur Élan](#) qui était organisée par SVX et le projet Catalyst Community Finance, s'est déroulée de mai à juillet 2024. Quatorze gestionnaires de fonds de financement communautaire ont pu acquiescer les outils nécessaires pour développer, financer et opérationnaliser leurs stratégies d'investissement à impact. L'accélérateur Élan a profité du soutien financier et opérationnel de la Fondation, mais aussi de plusieurs autres partenaires, notamment Realize Capital Partners, Boann Social Impact, CapFinance, la Fondation Trillium de l'Ontario et la Fondation Definity. Une deuxième cohorte a été formée en 2025.

Nous avons également eu le plaisir d'entreprendre plusieurs autres projets en compagnie de partenaires :

- la création d'un outil d'équité raciale pour les spécialistes de l'investissement aux côtés de SHARE et de Dragonfly Ventures.
- l'exploration du [potentiel des fonds orientés par un donataire ou une donatrice](#) avec TwinRiver et 12 partenaires de financement afin de mobiliser plus de capital pour l'investissement d'impact.
- la recherche sur la façon de mettre en place un programme pancanadien de garanties d'emprunt à l'intention des organisations à but non lucratif (en nous inspirant du programme Garantie solidaire offert par la Caisse d'économie solidaire Desjardins au Québec, auquel la Fondation participe depuis plus de sept ans).

Enfin, nous faisons l'essai d'un volet du tout nouveau Système de codification d'investissement à optique d'équité sociale (IOES) pour mieux évaluer la diversité des équipes qui s'occupent de nos investissements (ce sujet est couvert à la [page 18](#)). Il s'agit d'une taxonomie définie par Emploi et Développement social Canada, et approuvée par le gouvernement fédéral.

À venir : un coup d'œil sur 2025

Deux grands projets vont voir le jour en 2025. Premièrement, nous allons examiner la composition de notre portefeuille en tenant compte pour la première fois de critères financiers et d'impact pour déterminer des cibles d'allocation par classe d'actifs. Deuxièmement, nous allons réaliser une évaluation de notre impact afin de déterminer dans quelle mesure nos pratiques de gestion de l'impact entraînent des résultats sociaux et environnementaux positifs et concrets. Conjointement avec l'équipe des contributions de la Fondation, nous allons aussi revoir les théories du changement qui s'appliquent à notre mission et à nos trois sphères d'intérêt. Nous allons faire tout ceci en poursuivant nos investissements d'impact dans différentes classes d'actifs, et ce, dans le but d'atteindre notre cible intérimaire d'un portefeuille composé à 50 % d'investissements d'impact avant la fin de l'année 2025.

Nous avons hâte de découvrir vos commentaires.

N'hésitez pas à nous écrire à

info@mconnellfoundation.ca.

L'équipe d'investissement de la Fondation

Qu'y a-t-il de nouveau dans le rapport cette année?

Nous avons ajouté et peaufiné quelques sections dans le rapport, dans l'optique d'améliorer le format et le contenu en fonction de la rétroaction des années précédentes. Voici ce qu'il y a de nouveau dans le rapport de 2024 :

- Nous rendons compte de l'alignement de notre portefeuille par rapport aux cibles de carboneutralité.
- Nous avons actualisé nos Indicateurs clés de performance (ICP) agrégés à l'aide d'une méthodologie mise à jour.
- Nous avons amélioré notre outil de cotes d'impact pour tenir compte de l'impact des intermédiaires financiers sur les bénéficiaires finaux.
- Nous donnons un aperçu de la diversité des gestionnaires de fonds qui s'occupent de notre portefeuille (à l'aide de l'IOES).
- Nous présentons deux exemples concrets sélectionnés parmi nos investissements de 2024 : un qui a trait au logement autochtone et l'autre à des taux de crédits liés aux facteurs ESG.
- Nous nous penchons sur les risques d'impact.
- Nous avons raccourci la partie comprenant les profils des investissements pour n'inclure que nos nouveaux investissements d'impact*.

*(Il est possible de découvrir tous les investissements en cours en consultant les rapports des années antérieures sur notre [site web](#)).

Nos cibles d'impact

Thèse d'investissement d'impact

Nous voulons accélérer le passage à une économie axée sur l'impact dans laquelle tous les investissements contribuent à la création d'une société plus résiliente, inclusive et durable. Actuellement, la Fondation cherche à investir par l'intermédiaire de gestionnaires de fonds pour atteindre les objectifs d'impact liés à sa mission qui sont présentés ci-dessous :

1 Accroître l'impact

Nous voulons accroître l'impact (dans différents secteurs) en phase avec notre mission ou nos sphères d'intérêt. Parmi les exemples d'investissements qui nous permettent d'atteindre cet objectif, on trouve les fonds de capital de risque qui investissent dans des entreprises sociales à but lucratif afin qu'elles puissent croître et offrir plus de services et de produits, ou encore, les fonds qui augmentent le nombre d'unités de logement abordable sur le marché.

2 Renforcer les capacités du secteur communautaire

Nous voulons permettre de nouvelles formes de financement pour les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif ou les entreprises sociales afin qu'ils puissent amplifier leurs activités et leur impact positif au sein de leur communauté.

3 Développer et influencer l'écosystème

Nous voulons développer les marchés financiers à impact et influencer le comportement des industries et des entreprises en innovant sur le plan financier, en mettant à l'essai de nouveaux mécanismes financiers sur les marchés privés ou publics, et en investissant auprès de gestionnaires dont l'actionariat est très engagé.

Notre stratégie d'investissement contribue à notre thèse globale dans ce domaine et elle va de pair avec les objectifs d'impact liés à notre mission, ainsi qu'avec nos trois sphères d'intérêt.

Cibles d'impact de nos sphères d'intérêt

Investir dans nos sphères d'intérêt

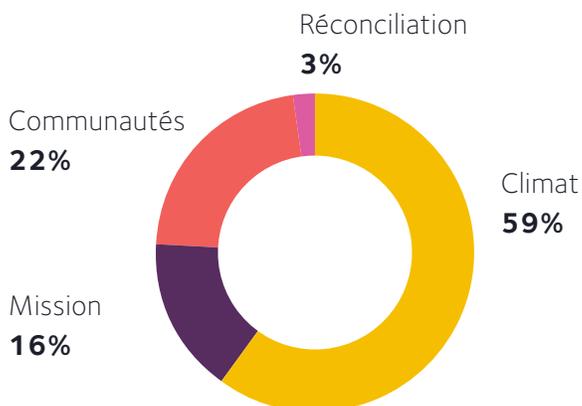
En 2024, nous avons peaufiné les cibles d'impact de nos trois sphères d'intérêt – les communautés, la réconciliation et le climat – qui viennent s'ajouter à la thèse et aux objectifs d'impact de notre portefeuille, et qui concernent principalement les investissements liés au programme (ILP). En combinant nos investissements et nos contributions philanthropiques, et en renforçant à l'interne notre continuum investissements-contributions financières, nous espérons permettre un impact exponentiel sur les enjeux d'importance générationnelle qui touchent les communautés du pays.

Répartition du portefeuille d'impact par sphère d'intérêt en 2024

Notre objectif est de faire converger tous nos investissements avec notre mission d'ici 2028. Même si nous ne nous attendons pas à ce que la totalité de nos investissements cadrent directement avec nos sphères d'intérêt (en raison de contraintes liées à la composition du portefeuille et d'occasions parfois naissantes), nous espérons augmenter stratégiquement leur nombre au fil du temps.

Investissements d'impact des sphères d'intérêt (engagés)

Notre équipe de programme va peaufiner les théories du changement de nos trois sphères d'intérêt au cours des prochaines années et nous allons profiter de l'occasion pour y intégrer le rôle de notre dotation et de nos investissements d'impact. Nous avons l'intention d'actualiser les théories du changement l'an prochain.



Communautés

Nous investirons dans des fonds qui soutiennent la résilience des communautés, ainsi que des communautés faisant face à des barrières systémiques à la justice sociale et économique, et ce, en mettant l'accent sur le logement abordable et sur le financement innovant, équitable et inclusif pour les communautés.



Réconciliation

Nos investissements viseront la mise sur pied et le développement d'innovations financières imaginées et dirigées par des personnes autochtones qui encourageront une économie de réconciliation. Nous voulons mettre à profit l'expérience que nous avons acquise grâce à nos activités philanthropiques de réconciliation pour stimuler des approches d'investissement originales et former de nouveaux partenariats et regroupements de capitaux afin d'appuyer des initiatives d'impact autochtones.



Climat

Nos investissements contribueront à l'action d'investisseurs publics et privés afin d'accélérer la **transition juste** vers une économie carboneutre. Nous comptons appuyer les gestionnaires les plus efficaces pour que leurs fonds d'impact prennent de l'ampleur. Nous voulons également inciter les investisseurs classiques à adopter des investissements à plus fort impact, en commençant par notre propre portefeuille qui est engagé vers la carboneutralité d'ici 2050.

Plan d'action vers la carboneutralité

La Fondation s’efforce de rendre compte annuellement de ses émissions financées dans le cadre de son engagement envers la carboneutralité et de son plan d’action climatique. Nous avons comptabilisé et analysé les émissions financées de manière indépendante pour la première fois en 2024. Pour y arriver, nous avons utilisé le logiciel **Zfolio** (une plateforme pour mesurer l’empreinte carbone des investissements) pour les hypothèses, l’agrégation et l’analyse d’attribution.

Émissions financées du portefeuille

En suivant les meilleures pratiques, nous avons recalculé nos émissions financées de 2020 et de 2023 aux côtés de celle de 2024 afin de tenir compte des mises à jour dans la méthodologie. (Cela explique les légères différences entre le tableau de cette année et celui qui figurait dans le rapport de 2023¹). Le tableau ci-dessous détaille nos émissions financées réelles de portée 1 et de portée 2, aux côtés de nos cibles intermédiaires.

Portefeuille de la Fondation — Émissions financées de portée 1 et de portée 2 entre 2020 et 2024

Émissions financées de portée 1 et de portée 2 ^{1,2}	Émissions financées absolues (t CO2 éq.)		Intensité des émissions financées (t CO2 éq. par million de \$CAN d’ASG)		Réduction annuelle de l’intensité ³		Cible de réduction des émissions absolues par rapport à la référence de 2020 ⁴	
	Cible en date de 2020	Résultat	Cible en date de 2020	Résultat	Cible en date de 2020	Résultat	Cible en date de 2020	Résultat
2020	-	50 188	-	73,2	-	-	-	-
2023	40 369	28 931	59	43,8	-7%	-16%	-	-42%
2024	37 543	27 703	55	39,1	-7%	-11%	-	-45%
2025	34 915	-	51	-	-7%	-	-36%	-
2030	24 812	-	35	-	-5%	-	-60%	-
2050 ou avant	0	-	0	-	À venir	-	-100%	-

Nos émissions financées absolues de portée 1 et de portée 2 ont diminué légèrement en 2024, passant à 27 703 tonnes de CO2 équivalent (t CO2 éq.). Étant donné que la taille de notre dotation a augmenté de 10 %, cette baisse par rapport à 2023 demeure significative⁵.

L’intensité de nos émissions financées a chuté de 11 % en 2024, ce qui surpasse notre cible de 7 %, pour un total de 39 t CO2 éq. par million de dollars d’actifs sous gestion. Dans l’ensemble, notre trajectoire vers la carboneutralité d’ici 2050 et vers notre cible intermédiaire de 2025 avance dans la bonne direction.

1. Plus précisément, les scores liés à la couverture et à la qualité des données ont augmenté pour 2020 et 2023, et ce, grâce à des données actualisées et à une cartographie plus précise de l’industrie-secteur. La qualité des données pour 2024 est légèrement inférieure, car toutes les données n’étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction du rapport.

Émissions financées de portée 1 et de portée 2	Couverture du portefeuille (le plus élevé le mieux)	Score de qualité des données (le moins élevé le mieux)
2020	99%	2,88
2023	100%	2,73
2024	99%	3,03

2. Les personnes attentives auront peut-être remarqué que ces chiffres sont légèrement différents de ceux présentés en 2023. Cela s’explique par un recalcul de nos émissions à l’aide d’une méthodologie actualisée.

3. La cible établie comme une réduction annuelle de 7 % entre 2020 et 2025, et de 5 % entre 2025 et 2030, selon le recalcul de notre référence de 2020, conformément à notre plan d’action de 2023.

4. La cible fixée dans notre plan d’action de 2023 pour les années 2025, 2030 et 2050, comparativement à la référence de 2020.

5. Nous avons dès le départ reconnu la possibilité que nos émissions augmentent à court terme pour permettre une décarbonation à long terme.

**Changement dans les émissions financées :
analyse d'attribution**

Vu la forte fluctuation des valorisations à la fin de 2024, nous avons ajouté un paramètre à cet effet dans notre tableau afin d'expliquer le changement dans nos émissions financées.

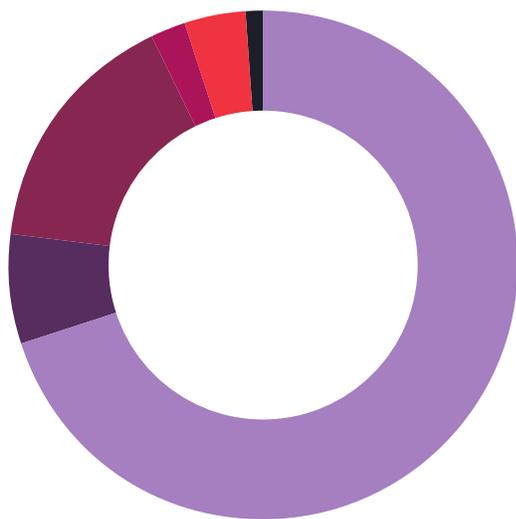
Analyse d'attribution – Changements dans les émissions financées de la Fondation

Changements dans les émissions financées de la Fondation	Émissions absolues Portées 1 et 2 (t CO2 éq.)	Intensité des émissions Portées 1 et 2 (t CO2 éq./M \$CAN)
2020-2023		
Total 2020	50 188	73
Taille du portefeuille	-1 817	0
Allocation de gestionnaires par la Fondation	-18 142	-26
Allocation d'actifs par les gestionnaires	1 377	2
Réduction par les entreprises par \$ de revenus	-3 097	-5
Changement dans la valorisation	123	0
Autres changements	299	-1
Total 2023	28 931	44
2023-2024		
Total 2023	28 931	44
Taille du portefeuille	2 102	0
Allocation de gestionnaires par la Fondation	123	0
Allocation d'actifs par les gestionnaires	-3 311	-5
Réduction par les entreprises par \$ de revenus	-1 105	-2
Changement dans la valorisation	393	1
Autres changements	569	1
Total 2024	27 703	39

Sur une note positive, une meilleure divulgation des données est venue doubler la réduction des émissions réelles des sociétés comprises dans notre portefeuille entre 2020 et 2023, comparativement à ce que nous avons signalé l'an dernier. Par conséquent, la réduction des émissions réelles, qui constitue notre étoile polaire, équivaut à 19 % de la réduction des émissions absolues entre 2020 et 2024.

Changements dans les émissions financées de la Fondation	Émissions absolues Portées 1 et 2 (t CO2 éq.)	Intensité des émissions Portées 1 et 2 (t CO2 éq./M \$CAN)	Réduction cumulative des émissions absolues
2020-2024			
Total 2020	50 188	73	
Taille du portefeuille	285		1 %
Allocation de gestionnaires par la Fondation	-18 018	-26	-36 %
Allocation d'actifs par les gestionnaires	-1 934	-3	-4 %
Réduction par les entreprises par \$ de revenus	-4 202	-6	-8 %
Changement dans la valorisation	517	1	1 %
Autres changements	868	1	2 %
Total 2024	27 703	39	-45 %

Répartition de la réduction des émissions absolues entre 2020 et 2024



- Allocation de gestionnaires par la Fondation **-80%**
- Allocation d'actifs par les gestionnaires **-9%**
- Réduction par les entreprises par \$ de revenus **-19%**
- Changement dans la valorisation **2%**
- Autres changements **4%**
- Taille du portefeuille **1%**

Adéquation du portefeuille avec la cible de carboneutralité

En 2024, nous avons communiqué avec nos gestionnaires de fonds (d'impact et autres) pour discuter de l'adéquation de leur portefeuille avec la cible de carboneutralité d'ici 2050, et ce, en fonction de la **SBTI for Financial Institutions Net-Zero Standard** et du **Net Zero Investment Framework** (NZIF) de l'Institutional Investor Group on Climate Change (IGCC).

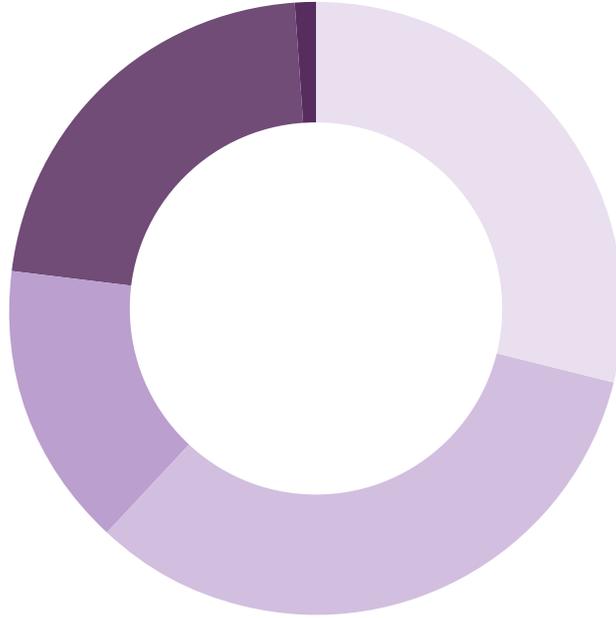
Un peu moins de la moitié de nos gestionnaires nous ont fourni des réponses, et nous avons été en mesure

d'évaluer nous-mêmes un autre 12 % d'entre eux, amenant ainsi notre couverture totale à presque 60 % de nos gestionnaires, soit 72 % de notre dotation.

Globalement, les gestionnaires institutionnels de plus grande envergure étaient en meilleure position pour évaluer l'adéquation de leur portefeuille par rapport à la norme de la SBTi ou du cadre de l'IGCC, et ils dépendaient de fournisseurs de données externes. Il s'agit là d'une première étape et les données présentées plus bas seront probablement peaufinées au fil du temps, tout au long de notre trajectoire vers la carboneutralité d'ici 2050.

Données globales du portefeuille de la Fondation à la fin de 2024

Répartition des ASG selon la compatibilité carboneutre



- Aucune donnée **29%**
- % d'ASG pas compatible **33%**
- % d'ASG dont l'ambition est compatible avec le seuil de 1,5°C **15%**
- % d'ASG dont la performance est compatible avec le seuil de 1,5°C **22%**
- % d'ASG ayant atteint le seuil de 1,5°C **1%**

Photo: Eiffel



Performance d'impact

Cotes d'impact

Contexte

Nous avons introduit un outil de cotes d'impact dans notre rapport de 2022 afin de mieux comprendre le rendement d'impact de nos investissements actuels ou potentiels par rapport à nos cibles d'impact. Cet outil nous permet d'évaluer plus systématiquement la performance financière et d'impact relative en fonction des attentes. Les cotes reposent sur nos cibles d'impact et elles fournissent des critères d'évaluation détaillés et une pondération afin que chaque investissement génère un score d'impact a priori.

Voici les trois composantes de l'outil :

1. les résultats d'impact, analysés selon les cinq dimensions d'impact (quoi, qui, combien, contribution, risque);
2. les risques d'impact, cernés à l'aide des neuf types de risques d'impact du Projet de gestion de l'impact (PGI), qui font la distinction entre la possibilité qu'un impact positif ne se produise pas et celle qu'un impact négatif se produise;
3. les pratiques de gestion de l'impact.

Perfectionnement de la méthodologie liée à nos cotes d'impact

En 2024, nous avons perfectionné nos cotes d'impact en vue d'évaluer non seulement l'impact que nous avons sur nos gestionnaires de fonds, mais aussi l'impact de ces derniers sur les bénéficiaires finaux. Nous avons détaillé notre méthodologie en [annexe](#).



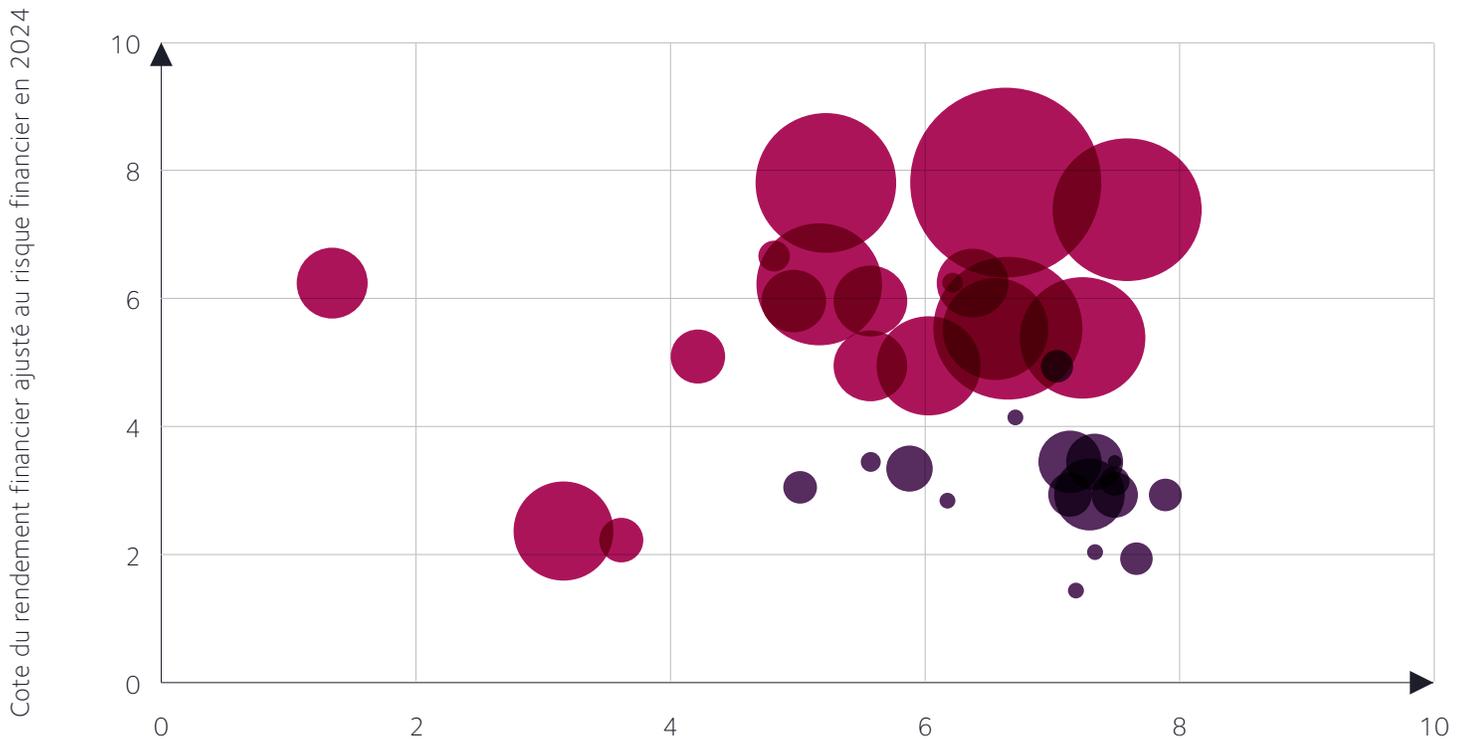
Représentation visuelle de notre portefeuille en fonction de l'impact et du rendement financier prévus

Nous avons représenté nos investissements sur un diagramme de dispersion dans le but de visualiser la performance prévue de notre portefeuille. Chaque investissement est placé en fonction de sa performance

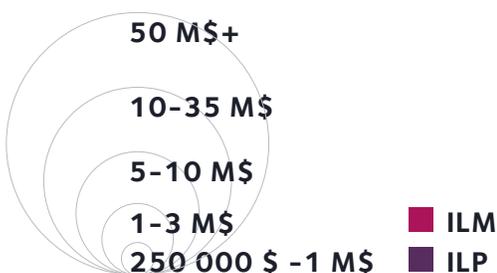
en termes de risque financier et de rendement, mais aussi de son score d'impact. La taille des bulles indique la taille de l'investissement de la Fondation, le mauve représentant les ILP et le framboise les ILM. Notre intention est de comparer l'impact et la performance financière attendus avec la performance réalisée au fur et à mesure que les investissements arrivent à maturité.

Cotes financières et d'impact du portefeuille de la Fondation en 2024

Cotes d'impact du portefeuille de la Fondation



Note pour l'impact en 2024



Vous remarquerez que nos ILM se sont déplacés vers la droite comparativement à l'an dernier, ce qui est une conséquence du poids plus important accordé à l'impact sur les bénéficiaires, par rapport à l'additionnalité et à l'apport de la Fondation aux gestionnaires de fonds. Les ILM sont en effet de taille généralement plus grande et ils sont mieux outillés pour la gestion de l'impact.

Indicateurs clés de performance (ICP) agrégés et cibles de la Fondation

Nous avons aussi introduit dans notre rapport de 2022 le concept de cibles d'impact cumulatives pour évaluer notre performance au fil du temps, mais aussi les progrès réalisés vers l'atteinte de certains objectifs d'ici 2030. En 2023, nous avons refait l'exercice avec ces mesures et les cibles connexes, en ajoutant des données sur les émissions financées aux cibles de la sphère d'intérêt Climat.

Cette année, nous avons voulu simplifier la collecte de données et le processus d'analyse liés à nos ICP en visant une constance méthodologique dans nos trois sphères d'intérêt. Nous voulions également des mesures

claires axées sur nos contributions et reflétant notre rôle d'organisation de financement et de partenaire au sein de l'écosystème. Certaines mesures communiquées dans le passé ont donc été revues et de nouveaux ICP ont été ajoutés. Notre engagement à fixer des cibles significatives et ambitieuses pour nos ICP demeure, et nous avons hâte de peaufiner celles-ci encore davantage dans le cadre de l'évaluation de mi-parcours de notre stratégie d'investissement d'impact, qui aura lieu en 2025.

Toutes les mesures monétaires indiquées ci-dessous renvoient au cumul des capitaux investis et incluent les sorties d'investissement.

	2023	2024	Cible de 2030
Réconciliation			
1. Capitaux investis dans des entreprises ou des projets dirigés ou détenus en majorité par des Autochtones (en M \$CAN)	Revue	9,3\$	45\$
2. Nombre d'entreprises ou de projets dirigés ou détenus en majorité par des Autochtones	Revue	38	25
3. Nombre d'entrepreneuses ou d'entrepreneurs, ou de membres du personnel qui sont des Autochtones (pour l'ensemble des entreprises dans le portefeuille)	Nouvelle	223	À venir
Communautés			
Logements abordables			
1. Contribution cumulative dans le domaine du logement abordable (en M \$CAN)	Nouvelle	33,1\$	À venir
2. Nombre total d'unités financées	9 207	11 095	10 000
Soutien pour les organismes de bienfaisance, les entreprises sociales, les coopératives et les organisations à but non lucratif			
3. Cumul des prêts ou des garanties profitant à des organismes de bienfaisance, des entreprises sociales, des coopératives ou des organisations à but non lucratif (en M \$CAN)	Nouvelle	10,1\$	À venir
4. Nombre total d'organismes de bienfaisance, d'entreprises sociales, de coopératives ou d'organisations à but non lucratif soutenus	Revue	355	350
Climat			
1. Montant cumulatif investi dans les énergies renouvelables (en M \$CAN)	30\$	70\$	150\$
2. Émissions absolues annuelles de GES en t CO ₂ éq. (Portées 1 et 2)	40 369	37 543	20 075
3. Intensité des émissions de GES en t CO ₂ éq. par M \$CAN investis (Portées 1 et 2)	59	55	35
4. Changement dans l'intensité des émissions par rapport à 2020	-16%	-11%	-60%
Mission : Accélérer la transition et développer le marché			
1. Capitaux investis à des fins d'impact (en M \$CAN)	204\$	243\$	1 000\$
2. Part du portefeuille d'ILP investie auprès de gestionnaires de fonds canadiens	100%	100%	100%
3. Part du portefeuille d'ILM investie auprès de gestionnaires de fonds canadiens	65%	60%	35%
4. Nombre d'initiatives de développement de l'écosystème que nous avons appuyé ou auxquelles nous avons participé	4	8	12

Investir dans une optique d'équité sociale : un premier regard sur la diversité de nos gestionnaires

Contexte

Une nouveauté dans le rapport de cette année est que nous avons recueilli des données auprès de nos gestionnaires de fonds conformément au Système de codification d'investissement à optique d'équité sociale (IOES) du Gouvernement du Canada. Le système de codification d'IOES a été présenté en novembre 2024 par la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement. Il a pour but d'aider les spécialistes de l'investissement à suivre les progrès accomplis dans le cadre de l'atteinte des objectifs d'investissement du **Fonds de finance sociale** en matière d'équité sociale et d'égalité des genres. Il capte de l'information au sujet de la représentation des genres, de la diversité raciale et culturelle, de la représentation des personnes en situation de handicap et de la réconciliation autochtone. Le système de codification d'IOES fournit un langage et des critères communs pour évaluer la diversité dans le processus décisionnel des spécialistes de l'investissement, ce qui en fait un outil important pour nous aider à développer notre approche d'investissement dans une optique d'équité sociale.

Notre approche

Souhaitant mieux comprendre comment notre portefeuille et notre stratégie d'investissement s'inscrivaient dans le système de codification d'IOES, nous avons demandé à l'ensemble de nos gestionnaires de fonds, du Canada et d'ailleurs, de nous fournir des données agrégées pour deux composantes :

- 1. L'équipe d'investissement** : les personnes qui s'impliquent directement dans la gestion du portefeuille et la diligence raisonnable.
- 2. Les responsables de la gouvernance** : les personnes supervisant la prise de décisions en matière d'investissement ou l'administration de la firme de gestion des actifs ou des personnes étant associées commanditées. Cela peut inclure des comités d'investissement, des conseils d'administration ou d'autres organes de gouvernance consultatifs.

La collecte de donnée a suscité des conversations intéressantes avec nos gestionnaires, qui nous ont permis de mieux comprendre la place qu'occupe la diversité dans leur gouvernance et leur équipe. Nous avons tenté d'évaluer la diversité de notre portefeuille dans le passé, mais le processus de cette année représente notre premier effort coordonné pour évaluer notre stratégie à l'aide d'une norme nationale d'équité.

Les résultats

De nos 37 gestionnaires de fonds, 24 nous ont fourni des données en réponse à notre demande, ce qui représente une couverture de notre portefeuille de 65 % sous l'angle des gestionnaires, et de 53 % sous l'angle des actifs sous gestion. Nous voulions une couverture à 100 %, mais ce ne sont pas tous les gestionnaires qui ont été en mesure de nous fournir des données selon les exigences précises du Système de codification d'IOES. Dans de nombreux cas, cela s'expliquait par des préoccupations de confidentialité, par des spécificités opérationnelles et aussi par des différences législatives dans le cas des gestionnaires à l'extérieur du Canada. L'IOES a été conçu comme une taxonomie canadienne et certains aspects du système de codification ne correspondent pas aux normes précises de collecte de données d'autres pays. Nous avons néanmoins été encouragés par le niveau de participation, surtout à la lumière de la résistance actuelle envers les rapports sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI). Nous pensons que les résultats tracent un portrait partiel, mais perspicace de la diversité dans notre portefeuille, tout en ayant la plus grande pertinence dans le contexte canadien.

Un certain nombre de gestionnaires ont fourni des données incomplètes qui se limitaient surtout aux genres, ce qui illustre le besoin de renforcer l'élaboration de rapports sur la diversité en y incluant un éventail plus grand d'indicateurs. Il s'agissait surtout de fonds institutionnels de plus grande taille, révélant une certaine tension entre la transparence et l'ampleur du capital. Cette dynamique était vraie dans notre portefeuille

« traditionnel » (non axé sur l'impact) et dans notre portefeuille d'impact lié à notre mission. Nous pouvons donc conclure qu'il est possible d'améliorer les rapports sur la diversité même dans les fonds visant un impact. Du côté des actifs sous gestion, 73 % des gestionnaires de notre portefeuille d'ILM ont soit fourni des données limitées, soit omis de répondre à notre demande. En comparaison, nous avons été impressionnés par la façon dont de plus petites équipes possédant moins de ressources ont répondu à notre demande de manière très détaillée.

Parmi les gestionnaires de notre portefeuille d'impact (ILM et ILP) qui nous ont fourni des données, les femmes et les personnes de genres divers comptent pour 40 % de l'équipe d'investissement, ce qui se rapproche du 51 % indiqué dans le recensement canadien de 2021. Cette représentation est cependant beaucoup plus faible dans notre portefeuille traditionnel.

En effet, seulement 28 % des postes au sein de l'équipe d'investissement sont occupés par des femmes ou des personnes de genres divers, ce qui prouve qu'il y a encore de la place pour améliorer la diversité des genres dans l'industrie plus vaste des services financiers.

Les membres de la communauté 2SLGBTQI+ occupent 3 % des postes au sein de l'équipe d'investissement. Les autres personnes racialisées en occupent quant à elles 18 %. Ces deux pourcentages sont inférieurs à ceux du recensement canadien. La représentation autochtone atteint 5 %, ce qui correspond à la référence du recensement. Cela constitue un domaine clé de progrès par rapport à notre sphère d'intérêt Réconciliation et aux cibles d'investissement qui s'y rattachent ([voir les ICP agrégés à la page 17](#)), bien que nous reconnaissons que ce chiffre pourrait être faussé vu le niveau de couverture des données d'IOES discuté plus haut.

Répartition IOES du portefeuille d'impact de la Fondation¹

Répartition de nos gestionnaires de fonds par groupes dignes d'équité, selon la taxonomie fédérale de l'IOES	2SLGBTQI+	Personnes noires	Personnes immigrantes de première génération, personnes réfugiées, personnes nouvellement arrivées au pays	Peuples autochtones : Premières Nations, Inuits, Métis	Communautés de langue officielle en situation minoritaire	Autres personnes racialisées	Personnes en situation de handicap (y compris une incapacité invisible ou épisodique)	Femmes et personnes de genres divers
Portefeuille de la Fondation : équipe d'investissement	3%	3%	10%	5%	7%	18%	1%	40%
Portefeuille de la Fondation : gouvernance des gestionnaires de fonds	2%	4%	9%	4%	6%	11%	0%	34%
Recensement canadien (2021) ^{2, 3, 4, 5}	4%	4%	23%	5%	3%	22%	27%	51%

1. Portefeuille d'impact seulement (ILM et ILP). Les pourcentages peuvent inclure une double comptabilisation pour les personnes dont l'identité touche plusieurs dimensions (p. ex. une femme membre de la communauté 2SLGBTQI+).

2. Statistique Canada. Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 – Canada.

3. Gouvernement du Canada. Plan d'action fédéral 2SLGBTQI+ : Faits et statistiques.

4. Statistique Canada. Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022. *Le Quotidien*, 1er décembre 2023.

5. Innovation, Sciences et Développement économique Canada. *Langues officielles et communautés*.

La diversité dans la gouvernance accusait un plus grand retard encore, les postes au sein de comités ou du conseil d'administration n'étant occupés qu'à 34 % par des femmes ou des personnes de genres divers, et à 11 % par d'autres personnes racialisées. Ces chiffres montrent bien les disparités dans la composition des équipes d'investissement et des organes de gouvernance de nos investissements. Même dans les fonds d'impact, c'est toujours la composition du conseil d'administration qui offre le moins de diversité, ce qui souligne le besoin d'augmenter la représentation parmi les personnes supervisant la gouvernance et les décisions d'investissement.

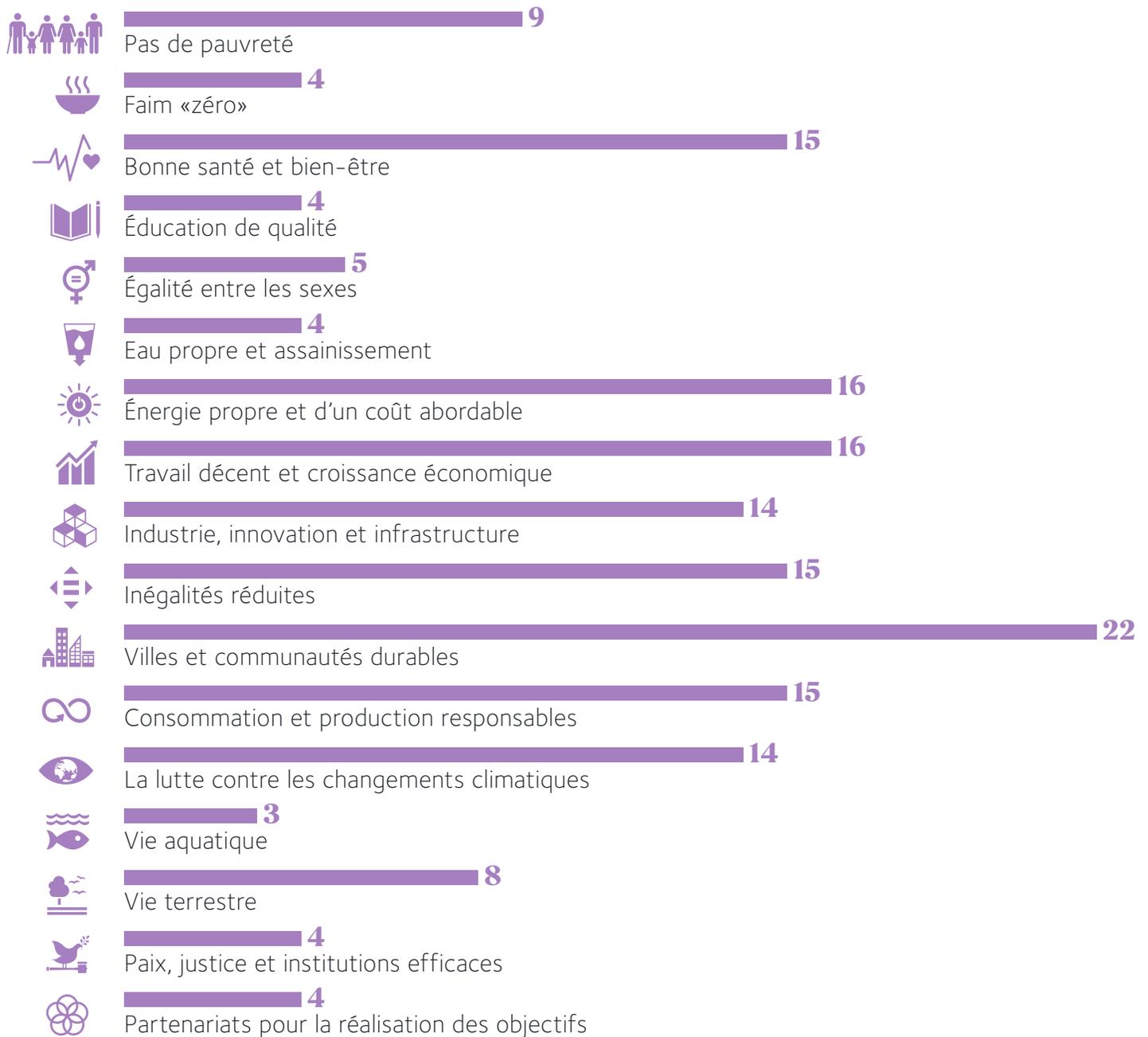
Prochaines étapes

Les constats que l'exercice d'IOES nous a amenés à faire nous servent de référence utile pour mesurer l'inclusion sociale. Ils font ressortir les domaines où chercher une plus grande implication à l'avenir. En allant de l'avant, nous espérons pouvoir améliorer le taux de participation de cet exercice, développer la consistance des données parmi les gestionnaires, et nous servir des constats pour transformer à long terme comment et par qui les capitaux sont gérés.

Contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies

Comme dans les années passées, nous incluons ici une représentation visuelle du nombre de gestionnaires qui apportent une contribution significative à l'atteinte des ODD (c'est-à-dire qui déclarent leur intention d'y contribuer et qui font le suivi de leurs contributions).

Nombre total des gestionnaires qui contribuent aux ODD



Il est à noter que les gestionnaires peuvent contribuer à l'atteinte de plus d'un ODD.

Raconter l'impact par des exemples concrets

Financement Habitation Yānonhchia' : débloquer du capital pour encourager la propriété résidentielle dans les communautés autochtones



Pendant des générations, des communautés ont été dépossédées de leurs terres, les pratiques de logement traditionnelles ont été bouleversées et les infrastructures ont été sous-financées en raison des politiques et des systèmes coloniaux. Cela a provoqué une crise du logement pour les peuples autochtones. L'Assemblée des Premières Nations (APN) estime que la moitié des habitations dans les réserves ont besoin de rénovations en lien avec la santé et la sécurité. Elle prévoit également que jusqu'à 130 000 nouvelles unités seront nécessaires au cours des dix prochaines années. Selon une estimation qu'elle a faite en 2023, le coût pour garantir un accès équitable et une qualité décente en matière de logement autochtone atteindrait la stupéfiante somme de 135 milliards de dollars¹.

Les institutions de prêt traditionnelles comme les banques seraient normalement la première option de financement. Cependant, celles-ci exigent habituellement des garanties au moment de fournir du financement dans les réserves, puisque les terres qui s'y trouvent sont vues comme appartenant à la Couronne (c.-à-d. le gouvernement fédéral) en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Cela veut dire qu'il est impossible de les saisir ou de les utiliser comme garantie pour un prêt hypothécaire, ce qui crée une barrière systémique au financement

dans les réserves. Plus de 50 % des communautés des Premières Nations ne possèdent pas les ressources nécessaires pour financer leur maison. Cette réalité mène à un surpeuplement, à un chauffage inadéquat et à des infrastructures vieillissantes ou dangereuses, surtout dans les régions éloignées du Nord du Canada².

Financement Habitation Yānonhchia' est une solution de logement dirigée par les Premières Nations qui a pour but de faciliter l'accès à du financement pour les habitations dans les réserves. Elle s'appuie sur le succès de la Société d'épargne des Autochtones du Canada (SÉDAC), une organisation partenaire de la Fondation qui a été la première à proposer un modèle pour augmenter et orienter l'épargne des Autochtones en vue d'investir dans les communautés. En effet, c'est dans le but de développer le bassin de prêts requis pour répondre aux besoins de logement de ces communautés que la SÉDAC et l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAP) ont imaginé Yānonhchia', une coalition à but non lucratif d'institutions financières autochtones qui octroient des prêts à l'habitation.

Yānonhchia' est axé sur le partenariat et collabore avec des communautés, des gouvernements et des spécialistes de l'investissement pour créer un mécanisme immédiat face à la crise du logement autochtone, et maximiser les bienfaits collectifs pour les communautés. Il s'agit d'une solution institutionnelle qui encourage un changement systémique en donnant accès à la propriété aux Premières Nations.

1. Assemblée des Premières Nations, *Comblant le déficit d'infrastructures d'ici à 2030 : Proposition et rapport de coût pour le budget 2023* (novembre 2022)

2. Dominique Collin, titulaire d'une bourse de recherche sur le logement autochtone à la Fondation McConnell



Photo : Yänonhchia'

« Une vraie réconciliation exige non seulement de reconnaître les injustices passées, mais aussi de bâtir des infrastructures financières qui donnent les moyens aux communautés autochtones de prospérer à leur façon. »
— Chef Lance Haymond, directeur général de Financement Habitation Yänonhchia'

Yänonhchia' se servira de ses premiers investissements pour développer le portefeuille de prêts à l'habitation de la SÉDAC et ensuite reproduire le modèle d'un océan à l'autre, en l'adaptant aux contextes régionaux. La SÉDAC propose des prêts pour l'acquisition, la construction ou la rénovation de maisons familiales qui s'harmonisent aux réalités des Premières Nations. Ils sont accordés selon la capacité de remboursement des personnes qui empruntent et la valeur du logement. Lorsque la valeur du portefeuille de prêts dépassera 150 millions \$,

Yänonhchia' espère mettre en place un programme de titrisation qui orientera les milliards nécessaires vers les Premières Nations en accédant aux marchés financiers.

L'auto-détermination des Autochtones va de pair avec la **sphère d'intérêt Réconciliation** de la Fondation, et elle est au cœur de la thèse de Yänonhchia'. Celle-ci collabore directement avec les communautés pour faciliter la modernisation des écosystèmes de logement et passer d'habitations subventionnées par le gouvernement à des solutions publiques et privées dirigées par les Autochtones.

La Fondation pense qu'investir dans des solutions de logement mises de l'avant par les Autochtones offre un grand potentiel de transformation. Nous invitons nos partenaires et nos collègues du secteur de l'investissement à faire équipe avec nous pour encourager l'autodétermination autochtone et l'équité sur le plan du logement grâce à des solutions comme **Financement Habitation Yänonhchia'**, qui fait avancer la réconciliation grâce à des approches innovantes en finance, en partenariats et en défense des droits.

Eiffel Energy Transition III : réduire les risques tout en améliorant les chaînes d'approvisionnement des énergies renouvelables



Eiffel Investment Group (Eiffel) est un gestionnaire de fonds établi à Paris dont les investissements visent à produire des impacts positifs sur l'environnement. Depuis sa création en 2009, le groupe se concentre sur la transition énergétique de l'Europe.

Eiffel intègre pleinement des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) comme cadre extra-financier dans son processus d'investissement. Ses stratégies d'investissement en dette privée appliquent des taux évolutifs en fonction des pratiques ESG des développeurs de projets d'énergies renouvelables qui sont récipiendaires des investissements, ce qui contribue à améliorer les chaînes d'approvisionnement du solaire et de l'éolien terrestres.

« Eiffel finance la conception et la construction d'actifs énergétiques, ce qui implique l'achat d'équipement à l'échelle mondiale en fonction de normes sociales de divers niveaux. Nos taux évolutifs liés aux pratiques ESG incitent les développeurs de projets d'énergies renouvelables à se procurer de l'équipement auprès d'entreprises affichant la meilleure cote ESG dans leur secteur. En plus d'apporter une contribution à l'excellence sociale, cette approche atténue le risque que les installations d'Eiffel ne bénéficient pas d'un refinancement de la part des financeurs de projets à long terme. »
– Guillaume Panié, PDG d'Eiffel Investment Group.

Ces taux évolutifs liés aux pratiques ESG reposent sur **des outils novateurs créés par Eiffel en matière de revue diligente et de suivi des investissements**, qui incluent un système de notation du risque au sein de la chaîne d'approvisionnement (qui diffère entre le solaire et l'éolien) et une plateforme d'analyse du risque climatique (en partenariat avec Altitude). Les taux d'intérêt des prêts peuvent augmenter ou baisser en fonction des pratiques ESG des développeurs de projets d'énergie et de leurs fournisseurs. Les cotes ESG sont communiquées aux développeurs-emprunteurs et Eiffel se montre transparent à propos des ajustements de taux potentiels pour les inciter à améliorer leurs pratiques.

Le groupe tente de maximiser les impacts positifs sur le climat par le biais des installations dans lesquelles il investit, tout en veillant à ce qu'il n'y ait pas d'impacts négatifs sur d'autres plans (social, biodiversité, etc.). Par exemple, au moment d'allouer un prêt à un développeur de projets d'énergies renouvelables pour qu'il construise une installation photovoltaïque solaire de 60 mégawatts-crête en Roumanie, Eiffel a vérifié l'entreprise qui fournissait les panneaux photovoltaïques solaires. Cet audit lui a permis de constater que les politiques de chaîne d'approvisionnement de cette dernière n'atteignaient pas ses objectifs sociaux et relatifs aux droits de la personne. Il a donc intégré un plan d'action social et environnemental dans la documentation du prêt afin que le développeur puisse adopter un meilleur cadre. Le plan incluait une trajectoire pour écarter les partenaires non conformes de la chaîne d'approvisionnement, pour améliorer les pratiques environnementales du développeur et pour possiblement baisser le taux de financement en conséquence.

Eiffel se concentre aussi sur l'adaptation en vue de garantir la durabilité des actifs financés. Ses évaluations des risques climatiques donnent lieu à des stratégies d'atténuation concrètes. Par exemple, la hauteur des panneaux solaires d'un projet financé par Eiffel a été modifiée à la suite d'une analyse des risques d'inondation qui combinait des données actuelles à des mesures topographiques prélevées sur le terrain.

En 2024, Eiffel **a réalisé une étude** pour déterminer les répercussions de la mise en œuvre d'indicateurs de performance ESG sur la performance financière des entreprises¹. Les indicateurs de performance ESG incluaient la réduction de l'empreinte carbone en valeur absolue, l'augmentation de la part du personnel en situation de handicap et l'augmentation de la proportion de femmes occupant des postes de gestion. La performance financière a été évaluée en fonction de plusieurs dimensions².

Les résultats ont clairement montré une corrélation positive entre la mise en œuvre d'indicateurs de performance ESG et la performance financière des entreprises. En effet, 83 % des objectifs ESG mis en place ont eu une répercussion nette positive (ce qui veut dire plus d'indicateurs financiers influencés positivement que négativement). À l'inverse, seulement 3 % des objectifs ont entraîné une répercussion nette négative, principalement attribuable à une augmentation des

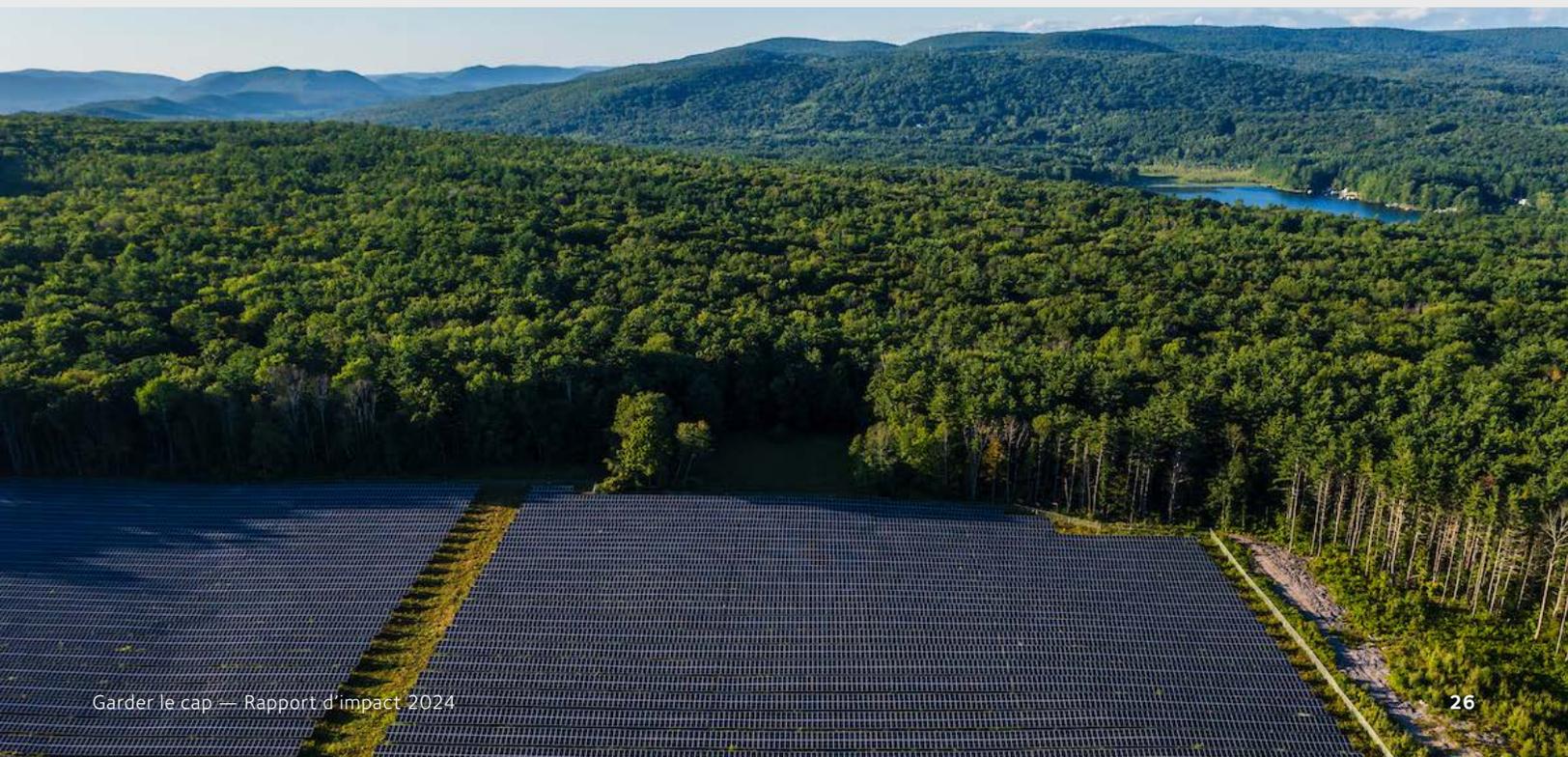
dépenses en immobilisations et des coûts opérationnels. Cela confirme que la performance extra-financière rend les entreprises à la fois plus robustes et plus rentables.

La Fondation espère que des chaînes d'approvisionnement plus transparentes dans le secteur des énergies renouvelables deviendront pratiques courantes au Canada, comme c'est le cas pour les nouveaux projets d'infrastructures dont la construction vise l'adaptation à des risques climatiques par exemple des inondations et des feux de forêt. À titre d'investisseur dans des projets et des entreprises, la Fondation souhaite que d'autre recherche soit menée au Canada pour déterminer si la mise en œuvre d'indicateurs de performance ESG peut avoir un impact positif pour les entreprises. Cela ouvrirait la voie à des rendements ou à des économies de coûts reposant sur des facteurs ESG.

1. Les données renvoient au portefeuille de dette privée d'Eiffel composé de PME et de sociétés à capitalisation moyenne européennes, principalement d'origine française, avec un chiffre d'affaires médian de 200 millions d'euros et un effectif médian de 900 personnes salariées. Elles ont été obtenues par le biais d'un sondage envoyé à la directrice ou au directeur des finances, et à l'équipe de la responsabilité sociale des entreprises qui ont été sondées.

2. Accès à de nouveaux marchés et possibilités; Meilleure fidélisation de la clientèle; Accès facilité à du financement; Approvisionnement facilité auprès des fournisseurs; Augmentation de la productivité du personnel; Facilité de recrutement et de rétention des talents; Hausse de la valorisation de l'entreprise; Augmentation des prix pour des produits/services vendus plus durables; Hausse du taux de rotation; Diminution des coûts liés aux litiges et à la réglementation; Résistance accrue aux chocs exogènes; Réduction des dépenses en immobilisations; Réduction des coûts opérationnels.

Photo : Eiffel



Apprentissages dans le domaine de l'impact

1. Résultats et leçons de notre participation à l'Endowment Impact Benchmark

Contexte et justification

Lorsque nous avons pris l'engagement d'une stratégie d'investissement à 100 % d'impact en 2022, nous nous sommes engagés à réaliser une évaluation en mi-parcours (en 2025) afin de connaître l'impact de nos processus et de nos résultats. En guide précurseur de cette évaluation plus détaillée, nous avons rejoint la cohorte pilote de décembre 2024 de l'Endowment Impact Benchmark (EIB) pour obtenir une évaluation externe de la robustesse des processus de gestion et de mesure de l'impact que nous avons mis en place à la Fondation. Notre souhait était aussi de comparer notre performance à celle de nos pairs détenteurs d'actifs.

L'Endowment Impact Benchmark (EIB), l'Intentional Endowment Network (IEN) et BlueMark

L'EIB est un cadre d'évaluation et de notation qui permet aux organisations philanthropiques de rendre compte de leurs stratégies en matière d'investissement d'impact

et responsable. Il a été conçu par l'IEN, un réseau à but non-lucratif pour les fonds de dotations porteurs d'une mission, et BlueMark, une firme de consultation et de vérification du domaine de l'investissement d'impact.

Le cadre s'organise autour de quatre piliers : stratégie, gestion, gouvernance et transparence. Jusqu'à maintenant, 14 détenteurs d'actifs (qui sont tous Américains, à l'exception de la Fondation) ont entrepris l'évaluation. La moitié sont des fonds de dotations universitaires et l'autre moitié des fondations.

Les résultats de la Fondation

Nous avons le plaisir d'annoncer que la Fondation a obtenu la cote Platine, soit la plus élevée, et que nos notes étaient très élevées pour les piliers Stratégie et Transparence. Nous pouvons cependant faire mieux pour le pilier Gestion, surtout en ce qui concerne la sélection, l'engagement et le suivi des gestionnaires.

	Piliers de l'Endowment Impact Benchmark	Fondation McConnell	Note
Stratégie	Les objectifs sociaux ou environnementaux qu'une dotation a fixés pour son portefeuille.	97%	PLATINE
Gestion	Les politiques et les pratiques mises en place par une dotation pour intégrer la poursuite de ses objectifs sociaux ou environnementaux dans ses procédés d'investissement.	85%	
Gouvernance	Les mécanismes de supervision, de dotation en ressources et de responsabilité mis en place par une dotation relativement à ses objectifs sociaux ou environnementaux.	94%	
Transparence	L'ouverture dont une dotation fait preuve en ce qui concerne ses politiques, ses progrès et sa performance par rapport à ses objectifs sociaux ou environnementaux.	100%	

1. Nous remercions la [Russell Family Foundation](#) d'avoir été une partenaire éclairée et de nous avoir orientés vers cette ressource.

	NOTES PAR PILIER			NOTES PAR SOUS-PILIER	
	Moyenne de l'EIB	Fondation McConnell		Moyenne de l'EIB	Fondation McConnell
Stratégie	67%	97%	Approche d'investissement	68%	100%
			Élaboration de la stratégie	63%	84%
Gestion	75%	85%	Politique	91%	100%
			Sélection des gestionnaires	73%	69%
			Engagement	59%	100%
			Surveillance	60%	100%
			Action collective	93%	100%
Gouvernance	72%	94%	Contrôle et responsabilité	73%	100%
			Gens	70%	86%
			Gestion du savoir	66%	100%
Transparence	82%	100%	Divulgence des investissements	82%	100%
			Politiques et pratiques	96%	100%
			Communication des résultats	70%	100%

Les leçons apprises et les prochaines étapes

L'EIB a été une belle occasion pour l'équipe d'investissement et les équipes des opérations et des contributions de la Fondation de tisser encore plus de liens entre elles. Cela nous a aussi permis d'harmoniser nos objectifs en tant qu'organisation.

La rétroaction détaillée que nous avons reçue s'est avérée fort utile. Même si nous avons ressenti de la fierté au moment d'obtenir des notes élevées par rapport à nos outils et à nos processus de gestion de l'impact, nous avons aussi commencé à apporter les changements ci-dessous en fonction des commentaires fournis par BlueMark :

- Nous avons entrepris la création d'une approche d'apprentissage et une collaboration plus approfondie avec l'équipe de suivi, d'évaluation et d'apprentissage de la Fondation;

- Nous travaillons à l'élaboration de théories du changement plus détaillées (que nous avons l'intention de communiquer dans notre rapport d'impact 2025);
- Nous allons surveiller plus délibérément la diversité de nos gestionnaires de portefeuille (voir la partie sur l'IOES et les ICP agrégés [à la page 18](#)).

La Fondation étant la première détentrice d'actifs canadienne à prendre part à l'EIB, nous encourageons sincèrement nos pairs, c'est-à-dire les autres fonds de dotations et fondations canadiennes, à réaliser cet exercice très utile et à établir un cadre de référence adapté à l'écosystème de l'investissement d'impact canadien.

2. Évaluation des risques d'impact et de leurs facteurs d'atténuation

Infrastructures d'énergie renouvelable

En 2024, nous avons fait deux investissements importants auprès de gestionnaires de fonds d'impact dans le domaine des infrastructures à l'échelle institutionnelle. Même si décarboner le réseau d'électricité en augmentant la capacité d'énergie renouvelable semblait offrir un impact positif évident, nous avons néanmoins pris le temps de bien réfléchir aux risques d'impact connexes dans le cadre de notre diligence raisonnable.

Ce processus nous a permis d'identifier trois grandes catégories de risques :

1. Les risques liés aux preuves : L'ajout d'énergies renouvelables dans le réseau pourrait ne pas nécessairement remplacer l'énergie primaire provenant des combustibles fossiles, mais seulement la compléter.

2. Les risques de conséquences négatives : Les énergies renouvelables pourraient servir pour des activités que nous pourrions autrement juger controversées (p. ex. alimenter des serveurs pour la révolution de l'intelligence artificielle, alimenter des fabricants d'armes, etc.).

3. Les risques de mauvaise concordance : L'impact pourrait ne pas être inhérent au modèle opérationnel des firmes, ou les incitatifs pourraient ne pas aller de pair avec la création d'un impact social ou environnemental positif. Cela peut se produire surtout dans les chaînes d'approvisionnement du solaire et de l'éolien, les deux étant des composantes clés du développement de l'énergie renouvelable. Celles-ci soulèvent parfois des problèmes sur le plan des droits de la personne (de l'extraction des minerais à l'assemblage) dans la poursuite de coûts moins élevés. Dans le cadre de notre processus de diligence raisonnable, nous avons donc cherché à comprendre comment nos gestionnaires de fonds réfléchissent aux risques que présentent les chaînes d'approvisionnement de leurs projets, et comment ils les évaluent et en assurent le suivi.

Il est difficile d'atténuer les risques liés aux preuves et les risques de conséquences négatives en tant que spécialiste de l'investissement ou développeur de projets d'énergie renouvelable (vu l'interdépendance du réseau électrique). Les risques de mauvaise concordance peuvent cependant être atténués par une divulgation adéquate.

Comme nous l'avons mentionné dans l'exemple d'Eiffel ([à la page 25](#)), nous avons été particulièrement impressionnés par le détail de leur diligence raisonnable pour les projets d'énergie renouvelable, et par la façon dont le groupe a atténué les risques liés à l'impact et à la réputation en adoptant des taux évolutifs liés aux pratiques ESG. Eiffel fait de la transparence de la chaîne d'approvisionnement une exigence du processus d'investissement, en écartant les développeurs les moins transparents et en appliquant une prime d'intérêt sur ses prêts lorsqu'une partie de la chaîne d'approvisionnement semble poser problème. Ce processus rigoureux incite les organisations emprunteuses à être plus transparentes et équitables, tout en atténuant les impacts financiers du risque de perte lié aux pratiques ESG.

N'hésitez pas à nous faire part des risques d'impact que vous remarquez, et de ceux qui sont atténués, en écrivant à info@mcconnellfoundation.ca.



Photo : Eiffel

3. Différencier les investissements liés au programme

Nous avons établi un système de classification pour nos investissements liés au programme (ILP), et ce, afin de clarifier où se situe chacune des occasions actuelles ou potentielles sur un spectre d'autonomie financière.

Nous établissons désormais une distinction entre les trois catégories suivantes :

Catégorie 1	Il s'agit des ILP qui sont devenus autonomes sur le plan financier, ayant typiquement atteint un niveau suffisant pour être au seuil de rentabilité. Nous espérons que ces ILP puissent attirer d'autres sources de capital à l'échelle institutionnelle.
Catégorie 2	Il s'agit des ILP qui suivent clairement une trajectoire d'autonomie financière, mais qui en sont à leur début et qui ont besoin de prouver certaines hypothèses opérationnelles ou d'effectuer un passage à l'échelle. Idéalement, ils passeront à la catégorie 1 à la fin de notre investissement.
Catégorie 3	Il s'agit des ILP qui exigent des contributions ou d'autres mesures financières permanentes en raison de la nature unique de leur structure ou de leurs activités. Ces investissements peuvent impliquer un risque de défaut plus élevé, mais ils visent typiquement un impact plus profond, vaste et durable pour des populations mal servies. Au moment d'évaluer ces ILP, nous voulons aider à financer et à développer les activités génératrices de revenus de l'organisation.

Vue d'ensemble du portefeuille

Portefeuille actif

	2010	2024	2038	
Équiterre - Maison du développement durable				1 M\$
CFFAC - Community Forward Fund Assistance Corp.				2 M\$
Fiducie - Fonds d'aide à la rénovation de l'habitation communautaire				0.24 M\$
New Market Funds - Rental Housing Fund I				2 M\$
Fiducie - Initiative immobilière communautaire du Grand Montréal				0.25 M\$
New Market Funds Society - Sponsorship Loan				0.27 M\$
Bâtir son Quartier - Fonds Investissement Montréal IV				1 M\$
SÉDAC - Fonds de logement renouvelable				0.35 M\$
Fiducie - Fonds d'investissement pour logement étudiant (FILE)				2 M\$
Raven Indigenous Capital Partners - Raven Indigenous Impact Fund I				1 M\$
La Caisse d'économie solidaire Desjardins - Garantie solidaire				5 M\$
Moulin microcrédits - Obligation communautaire				1 M\$
Efficiency Capital				0.25 M\$
Raven Indigenous Capital Partners - Raven Indigenous Impact Fund II				4 M\$
New Market Funds - Rental Housing Fund II				3 M\$
Fair Finance Fund				0.25 M\$
Kaleidoscope				0.25 M\$
InvestEco - Sustainable Food Fund Trust				1 M\$
Renewal Funds - Renewal3 Trust				3 M\$
Real Ventures - Investment Fund III				5 M\$
Greensoil - Building Innovation Fund				2 M\$
Amplify Capital - Amplify Capital I (fka MaRS Catalyst Fund)				0.5 M\$
BlackRock - Global Renewable Power Fund II				10 M\$
MacKinnon, Bennett & Co. - MKB Partners Fund				4 M\$
AlphaFixe Capital - Fonds d'obligations vertes				35 M\$
Cycle Capital - Cycle Capital Fund IV				5 M\$
Area One Farms - Fund III				5 M\$
Stonebridge Financial - Infrastructure Debt Fund II				15 M\$
Jonathan Rose - Rose Affordable Housing Preservation Fund V				20 M\$
Windmill One Planet Living - Real Estate Impact Fund I				10 M\$
Bridges Property Alternative Real Estate V				15 M\$
Amplify Capital - Amplify Capital II				5 M\$
Bridges Sustainable Growth Fund V				10 M\$
Cross-Border Impact Ventures - Women's and Children's Health...				5 M\$
Eiffel Energy Transition III ●				20 M\$
Quinbrook Infrastructure Partners: Net Zero Power Fund ●				20 M\$

Nouveaux investissements en 2024

Eiffel Energy Transition III (p. 35)

Quinbrook Infrastructure Partners: Net Zero Power Fund (p. 36)

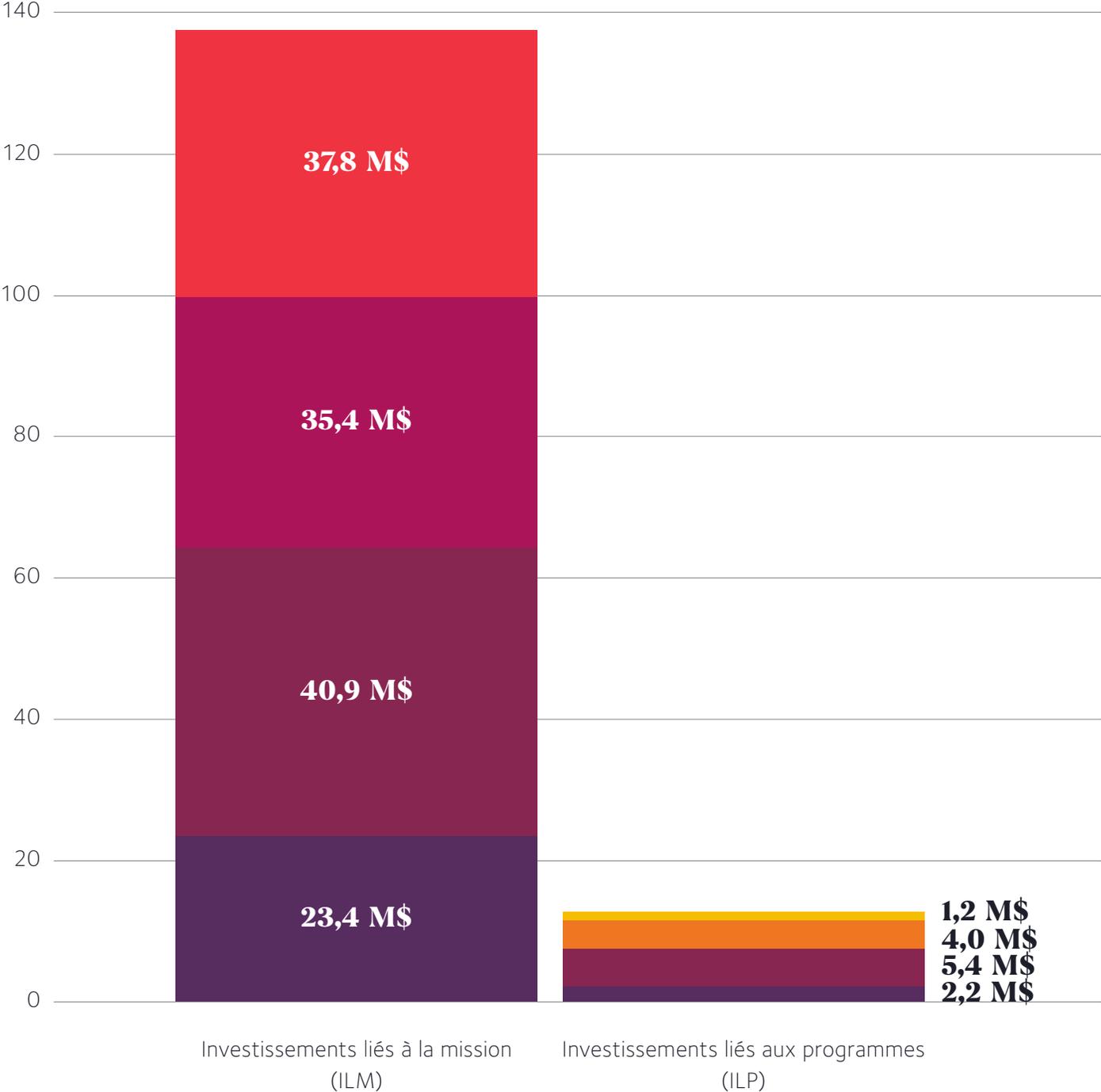
Dette d'infrastructures 19 773 990 \$

Infrastructures 19 847 400 \$

■ ILP ■ ILM ● Nouveaux investissements en 2024

Note : les chiffres représentent les montants engagés.

Portefeuille d'impact par classe d'actifs (valeur du marché)



- Garantie
- Dette privée
- Revenu fixe
- Infrastructure
- Immobilier
- Capital de risque

Nouveaux investissements d'impact en 2024

SÉDAC - Financement Habitation Yānonhchia'

1 2 3

Objectif(s) d'investissement

2. Renforcer le secteur communautaire
3. Développer et influencer le marché grâce à l'innovation financière



Cible d'impact de la sphère d'intérêt

Réconciliation : Soutenir l'avancement d'une économie de réconciliation grâce à des innovations financières dirigées par des personnes autochtones.

Indicateurs clés de performance au niveau du fonds

Nombre cumulatif d'unités de logement financées dans les réserves

—

Nombre d'institutions financières autochtones membres du réseau de Yānonhchia'

—

Montant de l'engagement

2 000 000 \$

Rendement financier ciblé

Taux d'intérêt annuel de 2 %

Taille du fonds

Cible de 150 000 000 \$

Classe d'actif

Dettes privées

Type d'investissement

Investissement lié au programme

Calendrier d'investissement

2025

2035

Description

Yānonhchia' est une solution de logement dirigée par les Premières Nations qui a pour but d'améliorer l'accès à du financement abordable pour les communautés autochtones du Canada. Elle s'appuie sur le succès au Québec de la Société d'épargne des Autochtones du Canada (SÉDAC), une organisation partenaire de la Fondation. Elle est conçue comme un programme de prêts national pour les institutions financières autochtones membres du réseau qui leur permet d'avoir accès à du capital abordable pour ensuite octroyer des prêts (de construction ou de rénovation) qui permettront de répondre aux besoins de logement de leurs communautés.

Motif d'investissement

L'Assemblée des Premières Nations (APN) estime que la moitié des habitations dans les réserves ont besoin de rénovations en lien avec la santé et la sécurité, et que 130 000 nouvelles unités seront requises au cours des dix prochaines années. Le coût pour répondre à ces besoins est évalué à 135 milliards \$. Le financement actuel s'élève à seulement deux à trois milliards par année. Les institutions de prêt traditionnelles exigent des garanties au moment de fournir du financement dans les réserves, ce qui augmente les barrières à l'investissement. Financement Habitation Yānonhchia' s'inscrit bien dans notre stratégie d'investissement d'impact pour appuyer les grandes institutions financières autochtones qui luttent contre la crise du logement et s'efforcent d'augmenter l'ampleur des solutions.

Eiffel Investment Group – Eiffel Energy Transition III

1 2 3

Objectif(s) d'investissement

1. Faire croître l'impact à travers différents domaines et secteurs.



Cible d'impact de la sphère d'intérêt

Climat : Stimuler l'action des spécialistes de l'investissement afin d'accélérer la transition équitable vers une économie carboneutre.

Indicateurs clés de performance au niveau du fonds

Ménages équivalents bénéficiant des projets financés

323 247

Capacité de mégawatt

974

Estimation de la réduction des gaz à effet de serre

0,76 tm CO2 éq.

Montant de l'engagement

35 000 000 \$

Rendement financier ciblé

Inflation + 5 %

Taille du fonds

1,7 milliards \$

Classe d'actif

Dettes d'infrastructures

Type d'investissement

Investissement lié à la mission

Calendrier d'investissement

2024

2032



Description

Eiffel Investment Group est un gestionnaire de fonds établi à Paris qui cherche à accélérer la transition énergétique européenne. Son plus récent fonds Eiffel Energy Transition III propose une dette relais prioritaire garantie à court terme aux promoteurs du secteur de l'énergie renouvelable en Europe, en vue d'accélérer le déploiement de ce type d'infrastructures. Il a jusqu'à maintenant investi 2,5 milliards € répartis dans 4500 projets d'énergie renouvelable, ce qui a contribué à financer une capacité d'énergie propre équivalente à 16 gigawatt.

Motif d'investissement

Notre investissement dans le fonds Eiffel Energy Transition III est en parfaite adéquation avec nos objectifs sur les plans du climat et de l'impact. La stratégie vient combler les écarts de financement par rapport au développement des énergies renouvelables, en plus d'intégrer des taux évolutifs liés aux facteurs ESG. Notre souhait est d'introduire au Canada les pratiques ESG exemplaires d'Eiffel dans les chaînes d'approvisionnement du solaire et de l'éolien, aux côtés de leurs taux de crédit liés aux facteurs ESG.

Quinbrook Infrastructure Partners — Net Zero Power Fund

1 2 3

Objectif(s) d'investissement

1. Faire croître l'impact à travers différents domaines et secteurs.



Cible d'impact de la sphère d'intérêt

Climat : Stimuler l'action des spécialistes de l'investissement afin d'accélérer la transition équitable vers une économie carboneutre.

Indicateurs clés de performance au niveau du fonds

Énergie renouvelable produite par les actifs du portefeuille

14,2 GWh

Tonnes de CO2 évitées grâce aux activités du portefeuille en 2024

29 512

Emplois créés durant le cycle de vie des projets opérationnels du fonds

1 650+

Description

Quinbrook Infrastructure Partners est un gestionnaire d'infrastructures renouvelables qui gère plus de 6 milliards \$US en actifs, en se spécialisant dans le développement de projets. Le Net Zero Power Fund est son troisième fonds. Il comprend des investissements dans des projets d'infrastructures renouvelables aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie, notamment dans les domaines de l'entreposage de batteries, de l'énergie solaire à grande échelle, des centres de données durables et des solutions de valorisation énergétique des déchets.

Motif d'investissement

Le Net Zero Power Fund de Quinbrook implique des rapports environnementaux rigoureux, ainsi que l'objectif implicite de produire un impact environnemental mesurable en parallèle d'un rendement financier concurrentiel. Les investissements ciblent la création de projets d'infrastructures durables donnant naissance à des actifs capables d'augmenter la capacité d'énergie renouvelable pour décarboner les industries qui sont de grandes émettrices de carbone. Le fonds permet à la Fondation de continuer à appuyer les efforts de décarbonation en mettant l'accent sur des industries qui évoluent rapidement.

Montant de l'engagement

20 000 000 \$

Rendement financier ciblé

12 %

Taille du fonds

2,3 milliards \$

Classe d'actif

Infrastructures

Type d'investissement

ILM – Institutionnel

Calendrier d'investissement

2024

2031



Annexe

Sorties d'investissement

Produit	Échéance	Domaine	Instrument	Montant investi	Valeur de sortie
1 Investissement lié à la mission	2011-2016	Multisectoriel	Revenu fixe - dépôt de garantie	1 000 000 \$	1 102 000 \$
2 Investissement lié à la mission	2017-2019	Multisectoriel	Espèce	1 000 000 \$	1 002 562 \$
3 Investissement lié à la mission	2015-2020	Multisectoriel	Capital - Canada	10 000 000 \$	10 546 329 \$
4 Investissement lié à la mission	2010-2024	Multisectoriel	Capital de risque	2 000 000 \$	1 638 739 \$
5 Investissement lié au programme	2010-2013	Santé	Capital de risque (direct)	250 000 \$	1 \$
6 Investissement lié au programme	2012-2014	Environnement	Revenu fixe - Garantie d'emprunt	2 000 000 \$*	s.o.
7 Investissement lié au programme	2012-2013	Arts et culture	Revenu fixe - Prêt (direct)	500 000 \$	12 500 \$
8 Investissement lié au programme	2015-2019	Entrepreneuriat	Revenu fixe - obligation communautaire (direct)	500 000 \$	613 382 \$
9 Investissement lié au programme	2016-2019	Énergie	Revenu fixe - Prêt	1 000 000 \$	1 065 721 \$
10 Investissement lié au programme	2007-2009	Éducation	Revenu fixe - Prêt	10 000 000 \$	11 052 625 \$
11 Investissement lié au programme	2016-2021	Santé	Revenu fixe - obligation d'impact social	500 000 \$	677 268 \$
12 Investissement lié au programme	2015-2022	Entrepreneuriat	Capital de risque (direct)	160 000 \$	160 000 \$
13 Investissement lié au programme	2019-2023	Réconciliation	Revenu fixe - obligation d'impact social	500 000 \$	574 207 \$

*Avec cette garantie, aucun montant n'a été déboursé. La convention de garantie est arrivée à terme sans aucune défaillance de la part du partenaire.

Glossaire

Nous aimerions fournir notre définition de quelques mots clés utilisés dans le rapport et dans les profils d'investissement afin de rendre le rapport accessible au plus grand nombre.

Mots clés se rapportant à l'investissement d'impact

Une **classe d'actifs** est une catégorie d'instruments financiers qui possèdent une structure financière semblable et un comportement similaire sur le marché. La Fondation investit dans plusieurs classes d'actifs et détient des investissements d'impact notamment sous forme de dette privée, d'actions et de capital de risque.

Le **montant de l'engagement** est le montant en capital que la Fondation a accepté de fournir au partenaire.

Les **sorties réussies** sont des sorties qui ont entraîné le rendement financier attendu tout en atteignant les résultats prévus sur le plan de l'impact. Par exemple, pour des investissements dans des fonds de capital de risque, une sortie réussie montrerait la croissance de l'ampleur ou de la durée de l'impact entre le moment de l'investissement et la sortie.

Le **Rendement financier ciblé** renvoie à l'attente de la Fondation en ce qui concerne le rendement financier de ses investissements. Le rendement espéré à l'échelle du portefeuille est de 6,5 % net de frais à long terme, ce qui devrait couvrir les coûts opérationnels et de bienfaisance.

Le **financement souple** est une catégorie de rendement espéré de la Fondation. Les investissements désignés comme du financement souple peuvent produire un rendement financier allant de pair avec les taux du marché ajustés en fonction des risques, ou présenter certains éléments concessionnels.

Les **investissements liés à la mission (ILM)** sont des investissements financiers qui sont faits dans des fonds à but lucratif ou non dans le but d'atteindre les

objectifs liés à la mission de la Fondation. Ils obtiennent habituellement un rendement équivalent au taux du marché. Nous distinguons entre deux types d'ILM : les ILM de première qualité (Institutional MRIs) et les ILM de développement de marché.

Les **ILM de première qualité** présentent les caractéristiques suivantes :

- du succès sur le plan du rendement financier;
- une équipe expérimentée qui possède un savoir approfondi;
- un processus d'investissement clair, reproductible et prouvé;
- l'intérêt d'acteurs financiers institutionnels (fonds de pension, dotations, etc.);
- une taille considérable.

Les **ILM de développement de marché** présentent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- un accent sur la création d'un nouvel intermédiaire, instrument financier, thèse d'investissement ou portée d'intervention;
- un rôle dans le développement du marché et pour attirer une plus grande mise en commun de capitaux;
- la participation de la Fondation peut être vue comme un catalyseur.

Les **investissements liés au programme (ILP)**

sont des investissements qui sont faits dans des organisations sans but lucratif ou des fonds d'impact en vue d'atteindre les objectifs des programmes de la Fondation et d'obtenir un rendement financier, en tolérant un rendement inférieur au taux du marché. Nous distinguons entre deux types d'ILP : les garanties d'emprunt et les ILP conventionnels.

Les **garanties d'emprunt** présentent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- En plus des frais qui peuvent être facturés, les engagements pris sous forme de garanties demeurent productifs par rapport au rendement financier de la dotation.

Les **ILP conventionnels** présentent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- un accent sur la création d'un nouvel intermédiaire, instrument financier, thèse d'investissement ou portée d'intervention;
- un rôle dans le développement du marché et pour attirer une plus grande mise en commun de capitaux;
- la participation de la Fondation peut être vue comme un catalyseur.

Mots clés se rapportant à la carboneutralité

Émissions de portée 1 : Il s'agit des émissions de GES directes provenant de sources contrôlées ou détenues par une organisation (p. ex. les émissions de la combustion de combustibles dans les fournaies, les chaudières ou les véhicules).

Émissions de portée 2 : Ce sont les émissions de GES indirectes provenant de l'électricité, du chauffage, de la climatisation ou de la vapeur qu'une organisation achète.

Émissions de portée 3 : Le résultat des activités d'actifs n'étant pas contrôlés ou détenus par l'organisation qui signale les émissions, mais sur lesquels elle influe indirectement dans sa chaîne de valeur. La chaîne de valeur d'une organisation inclut ses activités en aval et en amont.

Émissions financées : Il s'agit des émissions indirectes attribuables aux activités de financement des institutions financières, par exemple les prêts ou les investissements. Ces activités permettent de fournir des capitaux ou du financement à une organisation qui émet des émissions de GES. Elles font partie des émissions de portée 3 des institutions financières.

Référence : La situation ou la valeur de référence par rapport à laquelle une organisation mesure le changement dans ses émissions de GES. Pour la Fondation, cette référence est l'exercice financier de 2020.

Couverture : La proportion d'actifs sous gestion couverts par la méthodologie.

Cote de qualité des données : Le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) utilise une échelle de qualité des données sur cinq qui permet aux organisations de signaler une cote de qualité de 1 à 5 relativement aux données sur leurs émissions de carbone. Une cote de 1 indique la meilleure qualité et signifie que le calcul des émissions de l'entité émettrice a été vérifié par un auditeur externe. Une cote de 5 indique la qualité la plus faible et signifie que l'estimation des émissions de l'entité émettrice repose sur des références ou des normes régionales ou sectorielles.

Cote du PCAF	Type de données requises
1	Émissions détaillées calculées en fonction du Protocole des GES et vérifiées par une tierce partie.
2	Émissions détaillées calculées en fonction du Protocole des GES n'ayant pas été vérifiées par une tierce partie.
3	Données reposant sur la production, par exemple les tonnes d'acier produites.
4	Données économiques, comme les revenus, la valeur de l'organisation et les montants prêtés ou investis.
5	Données économiques, par exemple les montants prêtés ou investis.

État final de la carboneutralité : Réduction des émissions de gaz à effet de serre à un niveau où la petite quantité d'émissions restantes est réabsorbée et stockée durablement par la nature ou d'autres mesures d'élimination du dioxyde de carbone, ne laissant ainsi aucune émission dans l'atmosphère.

Intensité des émissions : La quantité d'émissions de GES (en t CO₂ éq.) émise par unité d'activité ou d'extrait économique. Pour les émissions financées de la Fondation, l'intensité est habituellement calculée par million de dollars canadiens investi.

Analyse d'attribution : L'analyse des facteurs qui influent sur les changements dans les émissions financées au fil du temps, notamment :

- Les décisions des propriétaires d'actifs : les changements dans les émissions attribuables à la réaffectation de fonds entre des gestionnaires de fonds externes.
- Les décisions des gestionnaires de portefeuille : les changements dans les émissions attribuables à la réaffectation de fonds entre des organisations du même fonds.
- Les décisions des organisations : les changements dans les émissions attribuables à une modification des émissions par \$ de revenus d'une organisation (ou une autre mesure).
- La taille du fonds : les changements dans les émissions attribuables à une modification de la valeur du fonds (entrées ou sorties de fonds).
- L'efficacité financière de l'organisation : les changements dans les émissions attribuables à une modification du ratio revenus-valeur de l'organisation.
- La méthode d'estimation : les changements dans les émissions attribuables à l'utilisation d'une nouvelle méthode pour calculer les émissions.

Science-Based Targets initiative (SBTi) : Une organisation d'action climatique qui permet aux entreprises et aux institutions financières de partout au monde de jouer leur rôle dans la lutte aux changements climatiques en créant des normes, des outils et des lignes directrices qui les aident à fixer des cibles de réduction en accord avec ce qui est nécessaire pour limiter le réchauffement climatique et atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050.

Flux financiers conformes à la carboneutralité :

Tous les flux financiers qui sont liés à une entité ou à une activité ayant atteint un niveau de rendement conséquent avec une économie carboneutre, ce niveau ayant été défini à l'aide de mesures précises à l'échelle de l'entité ou de l'activité.

Transition juste : Un concept défini par le groupe de travail sur l'impact du G7 qui cerne trois éléments cruciaux pour une transition juste :

- Encourager l'action environnementale et climatique, par exemple l'atténuation, la réduction et l'élimination des émissions de gaz à effet de serre.

- Améliorer l'équité et la distribution socio-économiques, par exemple grâce à des occasions inclusives pour des emplois décents.
- Amplifier la voix des communautés, notamment en invitant les communautés touchées qui sont souvent exclues ou marginalisées à participer et à prendre part au dialogue.

Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) :

Une initiative de l'industrie financière qui a été mise sur pied en 2015 dans le but d'aider les institutions financières à évaluer et à divulguer les émissions de GES produites par leurs prêts ou leurs investissements grâce à la comptabilisation des GES.

Trajectoire de 1,5 °C : Une trajectoire relative aux émissions de GES qui fournit environ une chance sur deux ou deux chances sur trois, selon les connaissances climatiques actuelles, de maintenir le réchauffement mondial sous le seuil de 1,5 °C, ou de revenir à un seuil de 1,5 °C aux alentours de 2100 après un dépassement.

Méthodologie pour le calcul des émissions financées

Comme nous tenons à faire preuve de transparence (principe 3 des [normes des Nations Unies pour les entités non étatiques](#)), nous présentons ci-dessous la méthodologie et les suppositions que nous avons utilisées pour comptabiliser nos émissions financées. Ce faisant, nous espérons inciter d'autres propriétaires et gestionnaires d'actifs à divulguer leurs données.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires en nous écrivant à info@mconnellfoundation.ca.

Nous avons eu recours à la 2e édition de la norme de l'organisation Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) qui a été publiée en décembre 2022, soit la [Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry](#), pour calculer nos émissions financées en date du 31 décembre 2020 et du 31 décembre 2023. En effet, nous avons calculé notre référence de nouveau en nous fiant à cette norme.

Nous avons utilisé des bases de données précises pour notre portefeuille coté et les données signalées par nos gestionnaires de fonds relativement aux actifs privés, lorsque possible. Dans les cas où des données directes n'étaient pas disponibles, nous avons jumelé chaque participation dans notre portefeuille à un secteur GICS afin de nous servir de l'indicateur moyen de ce secteur en t CO₂ éq./M\$ de revenus pour effectuer nos calculs. Voici notre méthodologie pour les domaines qui n'étaient pas couverts par la norme PCAF, ou lorsque celle-ci n'était pas claire :

Liquidités : Les liquidités n'étant pas couvertes par la norme, nous les avons exclues de nos émissions financées (ce qui veut dire que notre taux de couverture est inférieur à 100 %).

Actifs immobiliers et matériels : Les terres agricoles ne sont pas non plus couvertes par la norme et nous les avons approximées par leur

secteur GICS équivalent. Les biens immobiliers constitués de terrains nus (sans bâtiment) ont été exclus de notre couverture et nous avons supposé qu'ils étaient carboneutres. Nous avons traité les aménagements immobiliers comme des prêts, même s'ils sont optionnels dans la norme et qu'aucune méthode n'est recommandée. Nous avons ensuite estimé les émissions à l'aide du facteur GICS relatif aux aménagements immobiliers. Nos gestionnaires de fonds immobiliers nous fournissaient parfois la superficie de location nette au lieu de la superficie en pieds carrés du bâtiment. Le cas échéant, nous avons utilisé l'aire de location nette comme indicateur de la taille du bâtiment, même si cela pouvait sous-estimer légèrement les émissions.

Obligations : Nous avons traité les obligations provinciales et municipales, qui sont des dettes soussouveraines, comme des dettes souveraines en nous fiant à la norme PCAF. La même méthodologie a servi pour les obligations vertes et les obligations normales, puisque la norme ne précise pas de méthode pour les obligations vertes qui permet d'établir un lien entre l'émission d'obligations et un projet précis plutôt que l'émetteur dans son ensemble.

Outil de mesure de l'impact de la Fondation McConnell

Nom du fonds : _____

Horizon temporel : _____

Thèse d'impact : _____

Dimension de l'impact	Messages-guides	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*	
Impact de l'investissement auprès d'un intermédiaire financier	Quoi	<p>Résultats : Quels sont les résultats positifs que nous tentons d'atteindre ou d'influencer au niveau de l'intermédiaire financier grâce à notre investissement? Et en quoi ces résultats sont-ils pertinents pour leur activité/stratégie?</p>	<p>1-3 : Augmentation des capitaux orientés vers un impact social ou environnemental positif.</p> <p>4-6 : Attrait de nouveaux investisseurs ou d'une combinaison différenciée de capitaux dans le domaine de l'investissement d'impact.</p> <p>7-10 : Approche de gestion de l'impact parmi les meilleures du marché/influence directe sur les meilleures pratiques de gestion de l'impact.</p>		5%
	Qui	<p>Cible : Toutes choses égales, nous préférons des investissements qui : 1) créent de nouveaux mécanismes de financement pour les organismes de bienfaisance ou à but non lucratif; ou 2) orientent des capitaux vers des intermédiaires financiers ou des gestionnaires d'actifs dignes d'équité qui sont confrontés à d'importantes barrières systémiques à la justice économique et sociale. Ces barrières peuvent être de nature comportementale, historique, sociale ou économique, et reposer sur l'âge, l'ethnicité, l'incapacité, le statut économique, le genre, la nationalité, la race, l'orientation sexuelle ou l'identité transgenre.</p>	<p>1-3 : Capitaux orientés vers une combinaison d'entreprises, de produits ou d'investissements privés d'impact ou non – la majorité de l'argent devant viser un impact.</p> <p>4-6 : Capitaux investis à 100 % dans des entreprises, produits ou investissements d'impact, ou dans un mélange à but lucratif et non lucratif. Des facteurs de DÉI et d'équité raciale sont au coeur de la stratégie.</p> <p>7-10 : Capitaux investis dans des organismes de bienfaisance, des entreprises sociales ou des organisations à but non lucratif qui profitent à des groupes dignes d'équité qui n'auraient autrement pas accès à des sources de capitaux semblables.</p>		5%

* La mesure de l'impact est la somme pondérée d'un ensemble d'indicateurs applicables à plusieurs dimensions de l'impact, comme le nombre de personnes touchées, la mesure dans laquelle ces personnes sont désavantagées, et à quel point chaque personne est concernée. La pondération tient compte de deux facteurs :

- l'importance des impacts pour les parties prenantes touchées;
- les impacts prioritaires pour les investisseurs.

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
Impact de l'investissement auprès d'un intermédiaire financier	<p>Ampleur: Toutes choses égales, nous préférons des investissements qui transforment les comportements philanthropiques, corporatifs ou institutionnels en les orientant vers des occasions d'investissement d'impact, développant ainsi ce marché au Canada.</p>	<p>1-3 : Investisseurs ayant de l'expérience dans le domaine de l'investissement d'impact lançant une stratégie nouvelle ou distincte.</p> <p>4-6 : Nouveau mélange de capitaux philanthropiques, institutionnels ou publics dans des stratégies éprouvées qui auraient autrement été investis dans des approches ou des actifs traditionnels.</p> <p>7-10 : Collaboration intersectorielle finançant de nouvelles approches ou stratégies, ou renforçant la confiance envers le marché de l'impact.</p>		5%
	<p>Profondeur: Toutes choses égales, nous préférons des investissements qui atteignent un impact social ou environnemental mesurable pour les groupes dignes d'équité qui sont confrontés à d'importantes barrières systémiques à la justice économique et sociale, grâce à des solutions conçues et dirigées par ces groupes. Les pratiques de DÉI, d'ESG et de carboneutralité sont utilisées comme indicateurs pour évaluer l'impact.</p> <hr/> <p>ESG:</p> <p>1. Politiques ESG, objectifs, ICP, rapports, formation et adéquation relativement aux normes L'organisation possède-t-elle des politiques ESG, des objectifs clairs, des ICP mesurables et des rapports réguliers qui rendent compte des activités de la société, et fournit-elle une formation à jour au personnel tout en s'assurant qu'elle respecte les normes internationales?</p> <p>2. Intégration de l'équipe ESG dans l'équipe d'investissement Une équipe consacrée aux considérations ESG est-elle intégrée à toutes les étapes du processus d'investissement, travaille-t-elle en collaboration quotidiennement avec l'équipe d'investissement, influence-t-elle les décisions et est-elle dotée adéquatement?</p> <p>3. Mesures incitatives : L'ESG dans les revues de rendement et la rémunération La performance ESG est-elle incluse dans les revues de rendement du personnel et liée à la rémunération, en fonction de mesures claires par rapport auxquelles la haute direction doit rendre des comptes et de mesures incitatives pour une amélioration continue à cet égard?</p> <p>4. Discussion relative aux facteurs ESG avec les entités émettrices potentielles Les facteurs ESG font-ils l'objet de discussions durant la diligence raisonnable qui précède les investissements, les attentes sont-elles bien communiquées, un renforcement des capacités est-il proposé, des plans d'action sont-ils acceptés au besoin, et une surveillance continue est-elle réalisée?</p>	<p>10-9 : Hors du commun/Meilleur sur le marché ICP clairement définis en matière d' ESG/DÉI/Carboneutralité; revue trimestrielle; lien directe avec la rémunération du personnel et de la direction; vérification externe complète et respect des grandes normes (o. ex. PIR UN, SBTI); politiques mises à jour chaque année, ou plusieurs fois par année; supervision active de la stratégie ESG/ DÉI/climat par le conseil d'administration; engagement proactif et structuré avec les entités émettrices; bonne diversité mesurable au sein du personnel et de la direction; données probantes montrant l'atteinte des objectifs d'impact et une amélioration continue.</p> <p>8-7 : Excellent/De pointe ICP clairement définis en matière d' ESG/DÉI/Carboneutralité; revue bi-annuelle; lien partiel avec la rémunération du personnel et de la direction ; bon respect des normes, vérifié à l'interne; politiques mises à jour chaque année ou aux deux ans; conseil d'administration au courant, mais moins actif; engagement structuré avec les entités émettrices durant la diligence raisonnable, avec un certain suivi après l'investissement; bonne diversité au sein du personnel et de la direction, avec des cibles, mais une moins grande transparence; bons progrès vers l'atteinte des objectifs d'impact.</p> <p>6-5 : Bon/Nouvelle pratique Objectifs d'ESG/DÉI/Carboneutralité, mais ICP vagues ou incomplets; revue annuelle; lien non officiel aux primes, sans la prise en compte d'ICP; adéquation partielle ou limitée avec les normes; politiques en place, mais mises à jour peu fréquemment; connaissance limitée du conseil d'administration; engagement avec les entités émettrices surtout avant l'investissement; certaines mesures de base liées à la diversité (p. ex. le genre), mais aucune stratégie détaillée à cet égard; suivi inconstant des progrès.</p> <p>4-3 : De base/Précoce Bonnes intentions d'ESG/DÉI/Carboneutralité, mais aucun ICP officiel; revues ad hoc peu fréquentes; aucun lien réel avec la rémunération; références générales aux normes seulement; politiques désuètes; conseil d'administration passif ou pas au courant; engagement minimal avec les entités émettrices; diversité pas nécessairement surveillée ou encouragée; aucune donnée probante convaincante de l'atteinte d'un impact.</p> <p>2-1 : Faible/Non existante Aucun ICP officiel d'ESG/DÉI/Carboneutralité; aucun processus de revue; aucun lien au rendement ou à la rémunération; aucun respect des normes; aucune supervision du conseil; aucun engagement avec les entités émettrices; aucun effort ou suivi sur le plan de la diversité; aucune preuve de résultats ou de suivi d'impact.</p>		5%

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
<p>Impact de l'investissement auprès d'un intermédiaire financier</p>	<p align="center">Combien</p>	<p>DÉI:</p> <p>1. Politique de DÉI, sujets couverts, mesures et cibles L'organisation possède-t-elle une politique de DÉI qui couvre toute une gamme de caractéristiques et de sujets liés à la diversité (harcèlement, discrimination, violence, congé parental, rémunération équitable, dénonciation, griefs) avec des mesures et des cibles définies?</p> <p>2. Mesures de DÉI en ce qui concerne le rendement et la rémunération de l'équipe de direction L'organisation intègre-t-elle des mesures de DÉI dans les revues de rendement et les mécanismes de rémunération de l'équipe de direction?</p> <p>3. Formation sur la DÉI L'organisation fournit-elle régulièrement de la formation sur la DÉI à toutes les personnes qui font partie du personnel?</p> <p>4. Discussion relative à la DÉI avec les entités émettrices potentielles L'organisation discute-t-elle de sujets liés à la DÉI avec les entités émettrices potentielles durant la diligence raisonnable qui précède l'investissement et le processus de surveillance continue?</p>		<p>5%</p>

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*	
<p>Impact de l'investissement auprès d'un intermédiaire financier</p>	<p>Combien</p>	<p>Carboneutralité :</p> <p>1. L'organisation fixe-t-elle des cibles climatiques à court, moyen et long terme, et a-t-elle dans le passé atteint ses objectifs?</p> <p>2. Les cibles de l'organisation couvrent-elles les émissions de GES de Portée 1, de Portée 2 et de Portée 3?</p> <p>3. Les cibles de l'organisation reposent-elles sur la science et sont-elles vérifiées par l'entremise de la Science Based Targets Initiative (SBTi)?</p> <p>4. L'organisation possède-t-elle une stratégie de décarbonation, se sert-elle correctement des compensations carbone, se fie-t-elle aux technologies disponibles ou émergentes, et harmonise-t-elle ses dépenses en immobilisations avec les cibles climatiques?</p> <p>5. Le conseil surveillance-t-il et appuie-t-il clairement le plan climatique?</p> <p>6. La rémunération de l'équipe de direction est-elle lié à l'atteinte des cibles liées au climat?</p> <p>7. L'engagement de l'organisation envers la carboneutralité inclut-il des considérations pour une transition juste, garantissant la protection de la main-d'oeuvre et l'implication de la communauté, et dans quelle mesure a-t-elle respecté ces engagements dans le passé?</p>			<p>5%</p>
		<p>Durée : Toutes choses égales, nous préférons des gestionnaires de fonds qui investissent pour obtenir un impact positif à plus long terme, lorsqu'une perspective d'impact systémique est comprise et formulée, et que l'impact est mesuré de manière fiable et responsable.</p>	<p>1-3 : Durée >10 ans, impact à la sortie incertain ou mal défini.</p> <p>4-6 : Impact à la sortie bien formulé (+ 10 ans) et plan de mesure, de surveillance et de rapport à plus long terme, y compris au moment de la sortie</p> <p>7-10 : Impact à la sortie bien formulé (+ 10 ans) et plan de mesure, de surveillance et de rapport à plus long terme. Perspective d'impact systémique formulé et mesuré.</p>		<p>5%</p>

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
<p>Impact de l'investissement auprès d'un intermédiaire financier</p>	<p>Engagement actif : Toutes choses égales, nous préférons les gestionnaires de fonds à qui nous pouvons apporter le plus de valeur et d'additionnalité.</p> <p>Identification des actions d'investissement : Quelle mesure de soutien financier ou non financier avons-nous fournie à l'intermédiaire (p. ex. des capitaux catalyseurs, du renforcement des capacités, des cibles de DÉI, une implication dans la gouvernance)?</p> <p>Évaluation du scénario contrefactuel au niveau de l'investisseur : Qu'est-ce que l'intermédiaire aurait probablement fait en l'absence de nos capitaux ou de notre participation?</p> <p>Identification des changements au niveau de l'intermédiaire : Quels changements stratégiques, opérationnels ou culturels se sont-ils produits au niveau de l'intermédiaire à cause de notre soutien?</p> <p>Évaluation du scénario contrefactuel au niveau de l'intermédiaire : Ces changements se seraient-ils produits sans notre participation? Si la réponse est non, comment notre soutien est-il venu les débloquer, les accélérer ou les approfondir?</p>	<p>1-3 : L'investissement signale que l'impact est important.</p> <p>4-6 : La Fondation a la possibilité de participer activement à l'impact de l'investissement.</p> <p>7-10 : L'initiative n'existerait pas sans la participation de la Fondation/La Fondation a fourni des capitaux souples pour accroître l'impact.</p>		<p>5%</p>
	<p>Contribution de la Fondation au gestionnaire du fonds</p>	<p>Écosystème canadien de l'impact Développer de nouveaux marchés ou des marchés sous-alimentés : Toutes choses égales, nous préférons les gestionnaires de fonds qui apportent une contribution à l'écosystème canadien de l'investissement d'impact.</p>	<p>1-5 : S'il est international, l'investissement nous permet de transférer des apprentissages dans le marché canadien.</p> <p>5-10 : L'investissement répond à un besoin non satisfait au sein du marché canadien de l'investissement d'impact.</p>	

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*	
<p>Impact de l'investissement auprès d'un intermédiaire financier</p>	<p style="text-align: center;">Risque</p>	<p>1. Risque de preuve : La probabilité qu'il n'existe pas suffisamment de données de grande qualité pour savoir quel est l'impact.</p> <p>2. Risque externe : La probabilité que des facteurs externes perturbent la capacité d'une entreprise à réaliser l'impact.</p> <p>3. Risque de participation des parties prenantes : La probabilité que les attentes et/ou l'expérience des parties prenantes soient mal comprises ou ne soient pas prises en compte.</p> <p>4. Risque d'abandon : La probabilité que l'impact positif ne perdure pas ou que l'impact négatif ne soit plus atténué.</p> <p>5. Risque d'efficacité : La probabilité que l'impact aurait pu être obtenu avec moins de ressources ou à moindre coût.</p> <p>6. Risque d'exécution : La probabilité que les activités ne soient pas livrées comme prévu et qu'elles ne produisent pas les résultats escomptés.</p> <p>7. Risque d'alignement : La probabilité que l'impact n'est pas en phase avec le modèle d'entreprise.</p> <p>8. Risque d'un impact inattendu : La probabilité qu'un impact positif significatif ou un impact négatif significatif résulte et affecte les populations concernées ou la planète.</p> <p>9. Risque d'endurance : La probabilité que les activités requises ne soient pas livrées pour une période suffisante.</p> <p>10. Risque d'inégalité : La probabilité que même si un groupe de personnes obtient des résultats positifs, des inégalités demeurent ou empirent entre des sous-groupes.</p>	<p>Cela renvoie aux 10 types de risques d'impact et voici ce dont il faut tenir compte en choisissant les risques les plus pertinents pour chaque investissement :</p> <p>0 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est élevée et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas sont graves.</p> <p>2 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est élevée et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas ne sont pas graves.</p> <p>4 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est moyenne et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas sont graves.</p> <p>6 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est moyenne et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas ne sont pas graves.</p> <p>8 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est faible et les conséquences s'il ne se produit pas sont graves.</p> <p>10 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est faible et les conséquences s'il ne se produit pas ne sont pas graves.</p>		<p>5%</p>

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*	
Impact de l'intermédiaire financier auprès des bénéficiaires finaux	<p style="text-align: center;">Quoi</p>	<p>Concepts clés : Quels changements? Quels besoins? Quelle importance? Quelles données probantes?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels changements précis l'investissement vise-t-il pour les parties prenantes (p. ex. des améliorations en santé ou en éducation, une atténuation climatique)? • Quelles données probantes montrent que ces résultats sont significatifs et qu'ils sont prioritaires pour les parties prenantes ciblées? • Quelles références y a-t-il pour les parties prenantes avant l'intervention (point de départ)? • Quelle est l'ampleur du besoin pour ces résultats parmi la population ou l'environnement cible? • Quel est le niveau d'amélioration attendu par rapport à la référence (petit changement, changement moyen, changement transformateur)? 	<p>10-9 : Hors du commun Résultats précis et clairs ciblant des besoins hautement prioritaires; excellentes données probantes confirmant l'importance pour les parties prenantes; conditions de base bien comprises; changement d'ampleur transformative; données rigoureuses sur la portée et la signification.</p> <p>8-7 : Excellent Résultats pertinents et bien définis; bonnes données probantes sur le besoin et l'importance pour les parties prenantes; conditions de base évaluées raisonnablement; le changement prévu est fort et mesurable, même s'il n'est pas transformateur.</p> <p>6-5 : Bon Résultats généralement pertinents, mais moins précis; existence de données probantes sur le besoin et l'importance pour les parties prenantes; données probantes du besoin et de l'importance pour les parties prenantes partiellement comprises; le changement prévu est modéré et bénéfique, même s'il n'est pas transformateur.</p> <p>4-3 : De base Résultats vagues ou pas assez précis; données probantes faibles ou anecdotiques à propos de l'importance; compréhension limitée des conditions de base ou du besoin; le changement prévu est petit ou incertain.</p> <p>2-1 : Faible Résultats flous ou n'entretenant pas de lien avec les besoins des parties prenantes; aucune ou peu de données; conditions de base non définies; l'ampleur ou la pertinence du changement est discutable.</p>		10%
	<p style="text-align: center;">Qui</p>	<p>Concepts clés : Qui est concerné? Qui compte le plus? Qui est vulnérable? Qui en tire avantage ou est exclu?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qui sont les principales parties prenantes (personnes, communautés, environnement) touchées par l'investissement? • Qui doit vivre le changement positif (populations ou groupes précis)? • Qui pourrait subir des conséquences négatives? • Qui parmi les parties prenantes est historiquement mal servies, marginalisées ou vulnérables? • Qui définit si les résultats sont importants – la voix des parties prenantes détermine-t-elle ce qui est mesuré? • Qui est inclus ou exclu dans la portée de l'impact? • Qui profite le plus de l'intervention — et les avantages sont-ils répartis équitablement? 	<p>10-9 : Hors du commun Parties prenantes clairement identifiées et désagrégées; accent sur les groupes marginalisés ou vulnérables; consultation significative auprès des parties prenantes pour déterminer les résultats; excellente optique d'équité avec une inclusion délibérée; avantages répartis équitablement et exclusions abordées.</p> <p>8-7 : Excellent Parties prenantes primaires et secondaires bien identifiées; attention portée aux populations mal servies; une certaine implication des parties prenantes pour déterminer les résultats; stratégie d'inclusion raisonnable menant à une répartition plutôt équitable des avantages.</p> <p>6-5 : Bon Identification générale des groupes de parties prenantes; prise en compte de base des populations vulnérables; implication limitée des parties prenantes; avantages non pleinement désagrégés, mais raisonnablement inclusifs.</p> <p>4-3 : De base Définition vaste ou générique des parties prenantes; peu de données probantes sur l'inclusion des groupes marginalisés; aucune inclusion du point de vue des parties prenantes; manque de clarté à savoir qui en tire avantage ou qui est exclu.</p> <p>2-1 : Faible Parties prenantes non définies ou n'allant pas de pair avec la cible; groupes vulnérables ignorés; aucune implication des parties prenantes; répartition floue ou inéquitable des avantages.</p>		10%

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
Impact de l'intermédiaire financier auprès des bénéficiaires finaux	<p>Ampleur (portée et couverture)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Combien de parties prenantes devraient vivre des résultats positifs? • Comment la portée se mesure-t-elle à l'ampleur du besoin (p. ex. est-ce que 5 %, 50 % ou 90 % de la population mal servie en profite)? • Quelles méthodologies servent à vérifier le nombre de parties prenantes ou le domaine touché (p. ex. une validation par une tierce partie, des données administratives)? • La portée augmente-t-elle année après année, et dans quelle mesure les hausses sont-elles ambitieuses? 	<p>10-9 : Hors du commun/Meilleur sur le marché L'intervention atteint une grande part bien définie de la population ciblée (p. ex. entre 80 et 100 %), et montre une possibilité de mise à l'échelle élevée. La profondeur de l'impact est transformationnelle, celui-ci améliorant considérablement des indicateurs clés (p. ex. en santé, en éducation ou en matière de revenu) pour les amener à dépasser les références du secteur. Les résultats positifs sont maintenus à long terme, et des mécanismes de résilience sont en place pour résister aux chocs externes.</p> <p>8-7 : Excellent/De pointe L'intervention atteint une bonne part de la population ciblée (p. ex. entre 60 et 80 %), et montre une possibilité de mise à l'échelle claire. La profondeur de l'impact est considérable, celui-ci améliorant des indicateurs clés pour les amener à dépasser les références du secteur ou vers le respect des normes de l'industrie. Les résultats sont maintenus au fil du temps, mais il existe des risques pour l'impact à long terme (p. ex. une légère vulnérabilité aux facteurs externes).</p>		5%
	<p>Profondeur (ampleur du changement ou de la transformation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles mesures servent à mesurer la signification des améliorations pour les parties prenantes (p. ex. % de la hausse du revenu, % de l'amélioration des résultats en santé)? • Comment la profondeur de l'impact se compare-t-elle aux références ou aux meilleures pratiques de l'industrie? • Quelles données probantes (études, résultats pilotes, rétroaction des parties prenantes) prouvent que l'intervention crée des améliorations significatives et non marginales? • Des répercussions plus profondes touchent-elles de manière disproportionnée les groupes mal servis ou les plus vulnérables? 	<p>6-5 : Bon/Nouvelle pratique L'intervention atteint une part modérée de la population ciblée (p. ex. entre 30 et 60 %), mais le potentiel de mise à l'échelle est limité ou encore à l'étude. La profondeur de l'impact est visible, mais elle n'est pas transformationnelle, celui-ci améliorant modérément des indicateurs clés. Les résultats sont maintenus seulement à court ou moyen terme, et la résilience face aux chocs externes ou aux défis futurs n'est pas claire.</p> <p>4-3 : De base/Précoce L'intervention a une portée limitée (p. ex. <30 % de la population ciblée) et la mise à l'échelle n'est pas bien définie. L'impact est peu profond, n'améliorant que marginalement des indicateurs clés. Les résultats sont de courte durée et susceptibles d'être renversés par des facteurs externes, avec une planification limitée pour une durabilité à long terme.</p> <p>2-1 : Faible/Non existant L'intervention n'atteint qu'une très petite part de la population ciblée, ou ne parvient pas à bien la définir. L'impact est minime, l'amélioration des indicateurs clés étant négligeable. Les résultats ne sont pas maintenus et aucun système n'est en place pour garantir des avantages à long terme.</p>		5%
	<p>Durée (Longévité et résilience)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pendant combien de temps après l'intervention les résultats positifs persistent-ils, selon des données probantes ou des résultats antérieurs? • Quels mécanismes garantissent que les avantages demeurent sans soutien continu (p. ex. renforcement des capacités; changement systémique)? • Dans quelle mesure les résultats sont-ils susceptibles d'être renversés (p. ex. à cause de chocs économiques ou de changements politiques)? • Y a-t-il des cibles précises pour assurer la pérennité de l'impact? 			5%

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*
<p>Impact de l'intermédiaire financier auprès des bénéficiaires finaux</p> <p>Contribution intermédiaire à une organisation</p>	<p>Engagement actif : Toutes choses égales, nous préférons les gestionnaires de fonds qui peuvent apporter le plus de valeur et d'additionnalité aux investissements ou aux sociétés dans le portefeuille.</p> <p>Identification des actions d'investissement : Quel capital, expertise ou influence l'intermédiaire a-t-il fourni à l'organisation (p. ex. un financement souple, une assistance technique, une orientation ESG)?</p> <p>Évaluation du scénario contrefactuel au niveau de l'intermédiaire : L'organisation aurait-elle reçu un soutien similaire d'une autre source ou d'un autre investisseur? Le soutien était-il unique, opportun ou catalyseur?</p> <p>Identification des changements dans l'organisation : Qu'est-ce que l'organisation a fait différemment à cause du soutien de l'intermédiaire (p. ex. elle a étendu l'accès ou elle a adopté des pratiques ESG)?</p> <p>Évaluation du scénario contrefactuel au niveau de l'organisation : Les actions de l'organisation auraient-elle quand même eu lieu, ou ont-elles été possibles ou accélérées grâce à l'intermédiaire?</p>	<p>10-9 : Hors du commun/Meilleur sur le marché Les actions d'investissement (financières ou non) amènent une valeur ajoutée importante, propulsant de grands changements au sein de l'organisation. Sans cet investissement, cette dernière aurait reçu beaucoup moins de soutien ou connu une croissance plus lente.</p> <p>8-7 : Excellent/De pointe Les actions d'investissement apportent une additionnalité évidente, celles autres que financières jouant un rôle clé. L'organisation aurait probablement reçu un soutien autre, mais l'investissement a accéléré l'impact.</p> <p>6-5 : Bon/Nouvelle pratique Les actions d'investissement apportent une additionnalité modérée, exerçant une certaine influence sur les activités de l'organisation. Cette dernière aurait probablement reçu un soutien semblable d'autres sources, mais peut-être à un rythme plus lent.</p> <p>4-3 : De base/Précoce Les actions d'investissement apportent une additionnalité limitée et ne changent que minimalement les activités de l'organisation. Cette dernière aurait probablement reçu un soutien comparable d'autres investisseurs.</p> <p>2-1 : Faible/Non existant Les actions d'investissement apportent une additionnalité négligeable. Les activités de l'organisation demeurent en grande partie les mêmes et celle-ci aurait probablement connu du succès sans l'investissement.</p>		10%

Dimension de l'impact	Données de rendement et hypothèses	Critères de mesure du rendement	Cote	Pondération*	
<p>Impact de l'intermédiaire financier auprès des bénéficiaires finaux</p>	<p style="text-align: center;">Risque</p>	<p>1. Risque de preuve : La probabilité qu'il n'existe pas suffisamment de données de grande qualité pour savoir quel est l'impact.</p> <p>2. Risque externe : La probabilité que des facteurs externes perturbent la capacité d'une entreprise à réaliser l'impact.</p> <p>3. Risque de participation des parties prenantes : La probabilité que les attentes et/ou l'expérience des parties prenantes soient mal comprises ou ne soient pas prises en compte.</p> <p>4. Risque d'abandon : La probabilité que l'impact positif ne perdure pas ou que l'impact négatif ne soit plus atténué.</p> <p>5. Risque d'efficacité : La probabilité que l'impact aurait pu être obtenu avec moins de ressources ou à moindre coût.</p> <p>6. Risque d'exécution : La probabilité que les activités ne soient pas livrées comme prévu et qu'elles ne produisent pas les résultats escomptés.</p> <p>7. Risque d'alignement : La probabilité que l'impact n'est pas en phase avec le modèle d'entreprise.</p> <p>8. Risque d'un impact inattendu : La probabilité qu'un impact positif significatif ou un impact négatif significatif résulte et affecte les populations concernées ou la planète.</p> <p>9. Risque d'endurance : La probabilité que les activités requises ne soient pas livrées pour une période suffisante.</p> <p>10. Risque d'inégalité : La probabilité que même si un groupe de personnes obtient des résultats positifs, des inégalités demeurent ou empirent entre des sous-groupes.</p>	<p>Cela renvoie aux 10 types de risques d'impact et voici ce dont il faut tenir compte en choisissant les risques les plus pertinents pour chaque investissement :</p> <p>0 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est élevée et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas sont graves.</p> <p>2 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est élevée et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas ne sont pas graves.</p> <p>4 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est moyenne et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas sont graves.</p> <p>6 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est moyenne et les conséquences pour les parties prenantes s'il ne se produit pas ne sont pas graves.</p> <p>8 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est faible et les conséquences s'il ne se produit pas sont graves.</p> <p>10 : La probabilité que l'impact voulu ne se produise pas est faible et les conséquences s'il ne se produit pas ne sont pas graves.</p>	<p style="text-align: center;">5%</p>	<p style="text-align: center;">5%</p>
			<p style="text-align: center;">Cote d'impact /10</p>	<p style="text-align: center;">100%</p>	



Fondation McConnell

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1800
Montréal, QC H3A 3L6
Téléphone : 514 288-2133
Télécopieur : 514 288-1479

mcconnellfoundation.ca